LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 40 Saint-Boniface, du 8 janvier au 14 janvier 1988

Le flambeau olympique au Manitoba

Pleins feux sur Sainte-Anne

Le flambeau olympique arrivera au Manitoba le jeudi 14 janvier. Première halte: Sainte-Anne-des-Chênes.

En prévision de l'événement, le comité Parcs et Loisirs du village(1), doté d'un budget spécial de 5 000$, est sur la brèche depuis le mois de novembre. Plusieurs activités sont prévues durant toute la journée.

Dès midi, des démonstrations et des épreuves sportives seront proposées aux jeunes dans différentes disciplines: hockey, ringuette, ski de fond, patin de vitesse, gymnastique rythmique, etc.

Le comité a d'ailleurs demandé à la division scolaire de la Seine, et aux divisions environnantes, de libérer les élèves à midi. Les bus scolaires pourraient être utilisés pour assurer leur transport.

L'arrivée du flambeau, vers 19h30, sera suivie d'une remise de médailles et de certificats de mérite à cinq résidants de Sainte-Anne(2). La cérémonie se déroulera près de l'aréna et devrait être accompagnée d'un spectacle musical.

Enfin, un banquet se tiendra à la salle de la Légion. Près de 200 personnes ont été invitées, parmi lesquelles des maires, et différentes personnalités provinciales et fédérales.

Le flambeau olympique repartira le soir même en direction de Winnipeg, où il arrivera le vendredi 15 janvier au matin, après avoir franchi les deux tiers de son parcours au Canada.

Les conseils de Michelle Nadeau en page 5 *(avec la carte du trajet manitobain)*

Là aussi, plusieurs activités sont prévues entre 7 heures du matin et le début de l'après-midi, moment où les porteurs de la flamme quitteront les limites ouest de la ville.

À Saint-Boniface, un mini-relais sera effectué par des élèves entre toutes les écoles de la division à partir de 9h15. Il est question également de tirer un feu d'artifice.

À Winnipeg, une cérémonie officielle se tiendra au pied du palais législatif dès 8h20 (*arrivée de la flamme à 9h01*). Le 15 janvier toujours, 70 coureurs se relaieront pour porter la flamme sur un total de 59 kilomètres entre Winnipeg et Brandon(3).

L'étape winnipégoise est la 60e depuis le départ du flambeau de St. John's (Terre-Neuve) le 17 novembre. L'arrivée à Calgary est prévue le 13 février.

Laurent GIMENEZ

(1) *Les membres du comité Parcs et Loisirs sont: Len Sarna, Shawn Leonoff, Gabriel Lemoine, Ronald Freynet et Darryl MacKenzie.*

(2) *Les personnes distinguées sont : Michel Pattyn (athlète homme), Monique Levesque (athlète femme), Maurice Chaput (entraîneur), Marc Charrière (arbitre) et Gilles Vermettte (commanditaire).*

(3) *Parmi les coureurs figurent plusieurs Franco-Manitobains. Citons, pour Winnipeg: Monique Renaud, Léo Blanchette, Paulette Desmarais, Gérald Desmarais, Pierre Chevrier, Gabriel Lepage, Henri Potier, Paul Chartrand. Saint-Pierre-Jolys: Samuel Nayet. Saint-Adolphe: Donald Thibideau. Sainte-Rose-du-Lac: Rosemarie Péloquin. Saint-Laurent: Yvon Dumont. Shilo: André Gobeil. Emerson: Dominique Nayet.*



Les spectacles du Ballet royal de Winnipeg continueront d'être donnés à la Salle du Centenaire, mais la troupe a maintenant ses propres locaux. Un tour de force dont parle Daniel Tougas. Voir les pages culturelles en 10 et 11.

Sculpter l'esprit des neiges

Si la sculpture sur neige vous intéresse (ou vous fascine...) mais que vous avez renoncé à développer vos talents faute d'informations techniques, Réal Bérard et Gary Tessier vont déblayer vos dernières appréhensions. Voir pages 8 et 9.



(«La légende du Cheval blanc», 1er prix du Concours international du Carnaval de Québec en 1981. Les neigistes: Réal Bérard, Miguel Joyal et Dan Berg).

AU SOMMAIRE

Provincialismes et régionalismes

Des manchettes pour le Sénat



Bernard BOCQUEL

Il y a fort à parier qu'on entendra au moins autant parler du Sénat cette année qu'en 1987. Ce qui n'est pas peu dire. Il est vrai que les raisons ne manquent pas.

La majorité des 104 sénateurs sont de tendance libérale, donc peu enclins à approuver automatiquement les projets de loi du gouvernement conservateur. L'an dernier beaucoup d'encre a coulé sur les réticences du Sénat à voter la loi sur la protection des brevets pharmaceutiques. Et au moins jusqu'au 22 avril, les sénateurs pourront faire les difficiles avec l'entente constitutionnelle du Lac Meech(1) *(et ne parlons pas du libre-échange).*

Gildas Molgat a d'autant plus le goût de traîner la patte qu'il n'aime pas du tout l'accord du Lac Meech. Parce que selon le sénateur manitobain, cette Loi constitutionnelle «va presque assurer qu'il n'y aura pas de réforme du Sénat». *(Puisque l'unanimité des premiers ministres sera requise pour réformer la chambre haute; plutôt que 7 sur 10).*

L'ancien chef du parti libéral provincial et sénateur depuis octobre 1970 a siégé au fil des années à pas moins de trois comités chargés de proposer une réforme du Sénat. Ses réflexions lui ont permis de développer plusieurs certitudes.

Un danger

Ainsi, Gildas Molgat estime que l'unité du pays trouverait son compte dans un Sénat élu chargé de défendre les intérêts régionaux. «La représentation régionale, pour les Pères de la confédération, c'était bien la raison d'être du Sénat, de manière à présenter un contrepoids à l'Ontario. À l'époque, on acceptait qu'un groupe nommé pouvait contrecarrer les décisions de députés élus. Maintenant, ce n'est plus acceptable. La façon de nommer les sénateurs ne leur donne plus la crédibilité politique nécessaire à l'heure du suffrage universel».

Mais si l'ancien élu de Sainte-Rose-du-Lac veut assurer une représentation régionale au moyen du suffrage universel, il ne pense pas qu'il faille instaurer une «égalité pure» entre les régions. Les sénateurs élus bénéficieraient de la même légitimité populaire que les députés de la Chambre des communes, mais auraient «moins de pouvoirs». Ces sénateurs seraient aussi «autant que possible, pas liés aux partis politiques et élus pour un seul mandat de 9 ans».

Si un tel arrangement contient en germe des problèmes, Gildas Molgat estime toutefois qu'il «existe un danger plus grave: donner plus de pouvoirs à des premiers ministres provinciaux *(comme le fait Meech Lake)*, car les gouvernements provinciaux n'ont pas, contrairement aux sénateurs, d'obligations nationales».

La thèse du sénateur est en substance la suivante: donner plus de pouvoirs aux gouvernements provinciaux est potentiellement dangereux pour l'unité du pays. Car donner plus de pouvoirs aux provinces, c'est donner plus de pouvoirs aux grosses provinces.

«En donnant plus de pouvoirs aux forts, le gouvernement fédéral s'affaiblit lui-même pour protéger les provinces moins fortes. Du point de vue du Manitoba, un gouvernement national fort, c'est notre protection».

Une protection qu'assurerait sans doute aussi un Sénat élu, dont Gildas Molgat craint qu'il ne verra pas le jour suite au Lac Meech. Pour lui en tout cas, le pire scénario semble être l'abolition pure et simple de la haute chambre. «Car les tensions régionales resteront et les provinces seraient alors les seules porte-parole de ces tensions. Et ça, ça pourrait mener justement au danger de la désintégration du pays».

(1) *Suite à la ratification par la Chambre des communes de la Loi constitutionnelle de 1987, le Sénat disposait de 180 jours pour passer au vote. La date limite est donc le 22 avril 1988. Si les sénateurs décident de voter une Loi amendée, la Chambre des communes devra revoter et avoir, obligatoirement, un deuxième débat.*

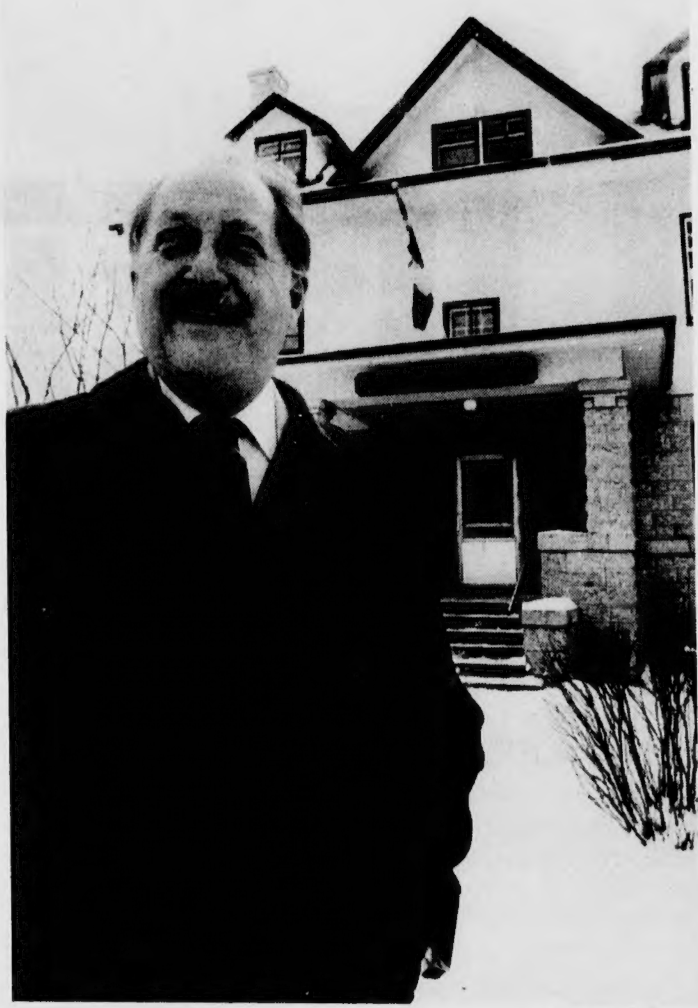


photo: Bernard Bocquel

Le sénateur Gildas Molgat devant la Maison Campbell, siège des libéraux provinciaux. «J'aimerais voir plus de gens impliqués dans les partis politiques. Il existe une tendance à dénigrer les partis et les politiciens y contribuent. Mais c'est le véhicule qui fait marcher le pays». Élu à la province en 1953, il est devenu chef libéral en 1961 et a démisionné en février 1969.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — La Ligue féminine catholique de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens et le Club d'Âge d'or «Vive la joie» organisent quatre soirées de parties de cartes (*whist*).

Les soirées auront lieu les dimanches 10, 17, 24 janvier et 7 février à 19h30 en la salle Dussault (*sous-sol de l'église Saints-Martyrs*).

VITE LU, VITE SU

Saint-Jean-Baptiste — La troisième édition des Farm Days, qui se sont déroulés à Saint-Jean-Baptiste les 5 et 6 janvier, a mobilisé de nombreuses bonnes volontés dans le village.

«Les Farm Days correspondant à un vrai besoin», pense Monique Lafond, l'une des organisatrices, en précisant que l'année dernière, près de 200 personnes étaient venues de plusieurs villages autour de Saint-Jean-Baptiste.

Rappelons que durant les Farm Days a lieu toute une série de conférences sur des thèmes liés à l'agriculture. Plusieurs de ces conférences sont plus spécifiquement destinées aux femmes d'agriculteurs. Exemples: le soin des plantes d'intérieur, ou le choix des couleurs pour ses vêtements.

Le comité organisateur des Farm Days est composé de 10 bénévoles: René et Monique Lafond, Gilles et Lucille Sabourin, Guy et Estelle Sabourin, Gilles et Antoinette Vermette, Franck Pitura et Rachel Bosc.

Plusieurs institutions apportent gratuitement leur aide chaque année. Ainsi, la Caisse populaire et la Banque Nationale fournissent le café, l'entreprise Roy-Légumex offre La soupe aux pois, et la salle où se déroulent les conférences est louée par la Chambre de commerce et la Société de développement.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Publicitaire: Sylvie ROMAN
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LETTRES

Les lettres à La Liberté se trouvent en pages 4 et 18.

Des prédictions qui rassurent

Une fois de plus, une cohorte d'experts s'est aventurée à offrir une charretée de prédiction pour 1988. Les pouvoirs de divinations des prétendus experts étant généralement plutôt limités, il faut donc bien admettre que le goût des prédictions relève plus des faiblesses du genre humain (*on aime tant être rassuré...*) que de la science exacte.

Mais il est vrai qu'il n'y a pas besoin de lire les entrailles d'un mouton noir ou la classique boule de cristal pour avancer que 1988 devrait être une année importable pour les Canadiennes et Canadiens en général et les francophones du Manitoba en particulier.

Les dossiers constitutionnels et économiques vont continuer de tenir la vedette. L'entente du Lac Meech a été négociée en 87, mais le Québec ne sera vraiment complètement lié par la Constitution que lorsque toutes les provinces auront ratifié l'accord. Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba font la moue.

L'entente sur le libre-échange a été négociée en 87, mais ses adversaires semblent déterminés à utiliser toutes les procédures possibles et imaginables pour torpiller l'accord. Ou, du moins, empêcher son entrée en vigueur à compter de janvier 89. L'Ontario et le Manitoba comptent bien réussir à tuer «l'accord Mulroney-Reagan», pour reprendre l'expression préférée des libéraux.

Deux dossiers très complexes qui, s'ils finissent par être implantés, auront, pour le meilleur et pour le pire, des répercussions sur le Canada de demain.

ÉDITORIAL

À l'aube d'une année pré-électorale, on ne peut donc qu'entretenir l'espoir que les hommes et femmes politiques de ce pays ont pris la résolution d'élever le débat. Sinon, toutes les personnes qui comprennent ou pressentent l'importance du Lac Meech et du libre-échange vont s'enfoncer un cran plus loin dans le rejet de la politique politicienne qui navigue au gré des sondages, d'élections en élections.

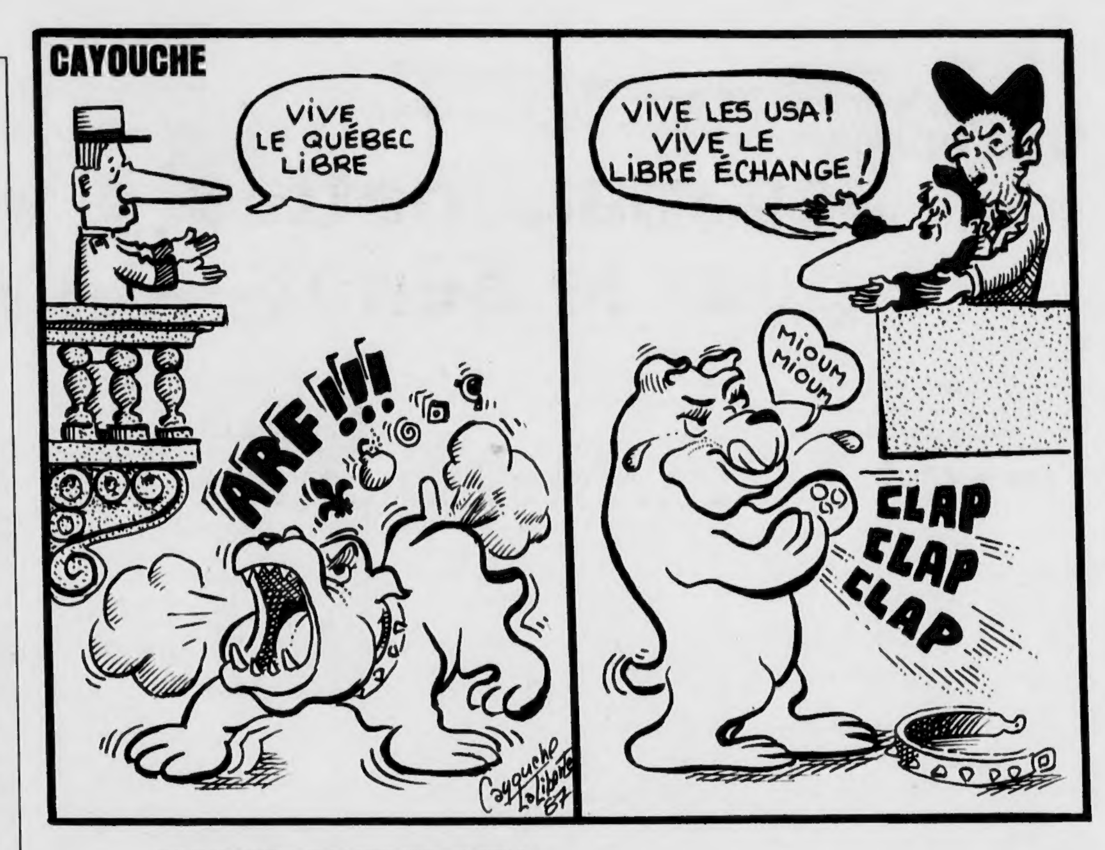
Comme groupe d'intérêt demandeur, les francophones du Manitoba savent très bien ce qu'il en coûte d'être à la quasi-merci des politiciens. Quand on est minoritaire, on ne peut faire avancer ses affaires que si on a la loi de son côté. Rien ne sert de crier, il faut s'appuyer sur la constitution.

Sur ce plan, 88 devrait être l'année où les politiciens provinciaux devraient finir par accepter que les francophones ont le droit de gérer les écoles franco-manitobaines (*article 23 de la Charte fédérale des droits et libertés*).

1988 sera aussi l'année où Statistique Canada va sortir les chiffres du recensement de 1986 concernant l'assimilation. 1988 sera encore l'année de la tenue du Congrès général des États généraux de la francophonie manitobaine.

Les superstitieux pourront toujours se rassurer en rappelant que le 29 février marquera le vrai premier anniversaire du départ politique de Pierre Trudeau. En partant du principe que les prédictions les plus rassurantes sont celles qui sont sûres de se produire.

Bernard BOCQUEL



SAINT-PIERRE-JOLYS

Le couvent devient le premier monument historique

Le vieux couvent de Saint-Pierre-Jolys devrait être officiellement déclaré monument historique samedi 9 janvier, durant la Fête des Rois à laquelle assisteront cette année 12 Franco-Américains venus du Minnesota.

La ministre provinciale de la Culture, Judy Wasylycia-Leis, ou l'un de ses représentants, devrait annoncer la nouvelle au cours du banquet de 19h, pour lequel sont attendus plus de 200 convives.

«La désignation comme monument historique, c'est une reconnaissance pour le couvent, et surtout une garantie de permanence et d'intégrité», estime Armand Desharnais, président du comité du musée de Saint-Pierre-Jolys.



Détail du couvent: la façade principale.

Rappelons que le comité a acheté le couvent il y a trois ans grâce à un emprunt de 65 000$ contracté auprès de la caisse populaire. Depuis cette date, différentes activités culturelles et collectes de fonds ont été organisées pour rembourser cette somme. Mais il reste une dette d'environ 50 000$.

Parmi ces activités figure la soirée de la Fête des Rois, qui aura lieu cette année au Centre récréatif pour la 3e fois. En 1986, la soirée avait permis de recueillir 800$ de bénéfices nets (*122 personnes étaient venues*).

«Nous espérons faire mieux cette année», confie Armand Desharnais, en précisant que 12 Franco-Américains de Red Lake Falls (Minnesota) seront également présents. Ces personnes, avec lesquelles les résidants de Saint-Pierre-Jolys effectuent des échanges depuis plusieurs années, repartiront vers les États-Unis dimanche.

Enfin, Armand Desharnais annonce qu'une nouvelle caravane historique partira de Saint-Pierre-Jolys au mois de septembre en direction des États-Unis. Avec une différence par rapport aux caravanes précédentes: les résidants de Red Lake Falls feront aussi le voyage, mais vers le nord, et les deux groupes se rencontreront à la frontière.

Laurent GIMENEZ

LETTRE

Une opinion sur le multiculturalisme

M. le rédacteur,

Au lieu de s'étonner, de s'indigner de l'affaire du Lac Meech comme certains commentateurs ont cru devoir le faire, les personnes plus averties ne verront dans cet accord que la suite logique des événements politiques des dernières années.

Dans ses grandes lignes, la politique conservatrice mulronienne n'a guère changé depuis la pendaison de Louis Riel (1885) et l'interdiction d'enseigner le français dans les écoles (1916). Même façon d'agir en ce qui concerne l'immigration. Celle-ci provient généralement d'anciennes colonies anglaises comme l'Inde ou le Pakistan dont les élus viennent gonfler les rangs de ceux qui considèrent le bilinguisme comme étant le tamoul et l'anglais, l'hindou et l'anglais, etc. conformément au multiculturalisme de M. Mulroney.

L'administration fédérale ne déguise même plus ses intentions de remplacer le biliguisme officiel par le multiculturalisme. Les nouveaux venus qui postulent des postes de la fonction publique ne sont pas tenus de connaître les deux langues. Par contre, on interdit aux Canadiens français de parler français pendant les heures de travail comme cela s'est déjà produit au ministère des douanes et accises de Winnipeg.

Même son de cloche lorsqu'il y a quelque temps j'arrivais à l'aéroport international de Toronto en provenance de Caracas et m'adressai en français à une douanière d'une minorité visible — «Don't spit at my face!» (*Ne me crachez pas à la figure!*) me rétorqua-t-elle aussitôt. Hélas! ce genre de choses ne surprend plus personne. Ce n'est que l'aboutissement de mesures dérisoires prises pour promouvoir le bilinguisme de quelques fonctionnaires, comme l'octroi de 25 millions annoncé récemment par le Commissaire aux langues officielles — soit 2,5 millions par province (*ou 1 dollar par Canadien*).

À lui seul, le gouvernement du Manitoba a annoncé un octroi extraordinaire de 40 millions, soit 40 dollars par Manitobain, en faveur du multiculturalisme — ce qui réduira à néant les maigres efforts du Commissaire dans cette province.

Les administrations fédérales et provinciales ont d'ailleurs trouvé un nouveau moyen de promouvoir le multiculturalisme. Il consiste à accorder des octrois aux ethnies: 45 millions pour un édifice chinois à Winnipeg, 3,5 millions pour les Russes, en attendant un dédommagement de 300 millions pour les Japonais. Bien entendu, il ne saurait être question de dédommager les Canadiens français de la suppression des programmes de français dans les écoles (1916) et les universités (1968).

On ne s'étonnera pas que, sous l'impulsion fédérale, le «bilinguisme» ait pris une nouvelle orientation dans les écoles et qu'il signifie aujourd'hui l'anglais et une «langue de patrimoine» (*c'est-à-dire l'anglais et une langue étrangère*). Quant à l'enseignement universitaire, on trouvera dans le livre «Recul de la civilisation au Canada» tous les détails de ce scandale, y compris l'emprise anglophone sur les départements de français, le contrôle systématique des conseils des universités par les politiciens, etc.

Bravo, Brian! Imaginons avec le lecteur que nous demandions maintenant à M. Mulroney de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme au Canada au lieu du multiculturalisme. Comment réagirait-il? À la douanière? à la Sterling Lyon? en prenant des mesures de guerre contre le Québec? Vous n'y êtes pas, mon cher lecteur!

Il nous dirait tout simplement, avec son flegme habituel, qu'il a déjà prévu tout cela: 1985, centenaire de la mort de Louis Riel: annonce d'un livre blanc sur le multiculturalisme; octobre 1987: conférence fédérale-provinciale ayant pour thème «Building Multicultural Canada» et pour surpasser l'accord du Lac Meech nous avons conclu entre 240 millions d'Américains et 25 millions de Canadiens un pacte de «libre» échange qui portera un coup mortel au bilinguisme — en supposant qu'il ait jamais existé. Rien en somme qui ne s'écarte de la politique des dernières années...

André de Leyssac
Président de la Société canadienne du français à l'Université Winnipeg
le 7 décembre 1987

À pied ou en motoneige

L'essentiel, c'est de participer



Colette BRIN

Sept kilomètres en motoneige, le flambeau olympique à la main: c'est la contribution que fera Gabriel Lepage aux Jeux d'hiver de 1988.

Gabriel Lepage n'a pas lésiné sur les moyens pour s'assurer d'être désigné par le sort. Il avait rempli rien moins que 450 cartes d'inscription.

Cet élève en 10e année au Collège Louis-Riel est un grand amateur de sports, en particulier le hockey. Mais bien qu'il en joue depuis plus de six ans, il ne s'attend pas à faire un jour partie de l'équipe nationale.

«Avant, je rêvais de jouer pour l'équipe canadienne. Mais maintenant, je ne pense pas que ce soit possible... à moins que je devienne très bon très vite», admet-il.

À présent, il se contente d'encourager avec fierté les athlètes canadiens. Il prévoit de suivre les Jeux à la télévision, surtout le ski alpin et, bien sûr, le hockey. «Je pense que l'équipe canadienne de hockey a une bonne chance de gagner. Je l'espère, en tout cas».

Gabriel Lepage a été choisi par tirage au sort, pour faire partie du Relais du flambeau olympique. Après avoir rempli un questionnaire portant sur ses expériences sportives et autres, il a reçu une lettre qui confirmait sa sélection le 18 décembre.

«Je pensais que j'avais une bonne chance d'être choisi puisque j'avais rempli tellement de cartes d'inscription», explique-t-il. Ces cartes étaient disponibles aux stations service Pétro-Canada le printemps dernier. Avec l'aide de sa famille, Gabriel Lepage en a rempli environ 450.

Sa participation aux sports parascolaires, ainsi que son expérience dans les camps de plein air, ont aussi, d'après lui, amélioré ses chances d'être choisi. Il attend encore des renseignements au sujet de son itinéraire, mais il sait que ce sera «quelque part entre Winnipeg et Brandon», le vendredi 15 janvier.

Il attend avec hâte le moment où il recevra le flambeau, symbole d'une tradition sportive mondiale. Mais il attend avec tout autant d'impatience l'ouverture des jeux le 14 février à Calgary. Gabriel Lepage justifie son enthousiasme pour les Jeux olympiques en lançant: «Un rassemblement des meilleurs athlètes du monde... c'est excitant!»

VITE LU, VITE SU

Sports — Le gouvernement du Manitoba consacrera un total de 16 millions de dollars, répartis sur cinq ans, au secteur du sport dans la province, en particulier dans la perspective des Jeux de l'Ouest canadien, qui doivent se dérouler à Winnipeg en 1990.

Un million de dollars servira à financer l'organisation des Jeux, créés en 1975. Un comité de bénévoles sera prochainement nommé pour s'occuper de l'organisation des cinquièmes Jeux de l'Ouest canadien, et lancer des campagnes de prélèvement auprès du public et des entreprises.

Par ailleurs, 7 millions de dollars seront destinés à améliorer l'équipement sportif de la ville de Winnipeg, avant le déroulement des Jeux.

3 500 athlètes, entraîneurs et professionnels du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont attendus.

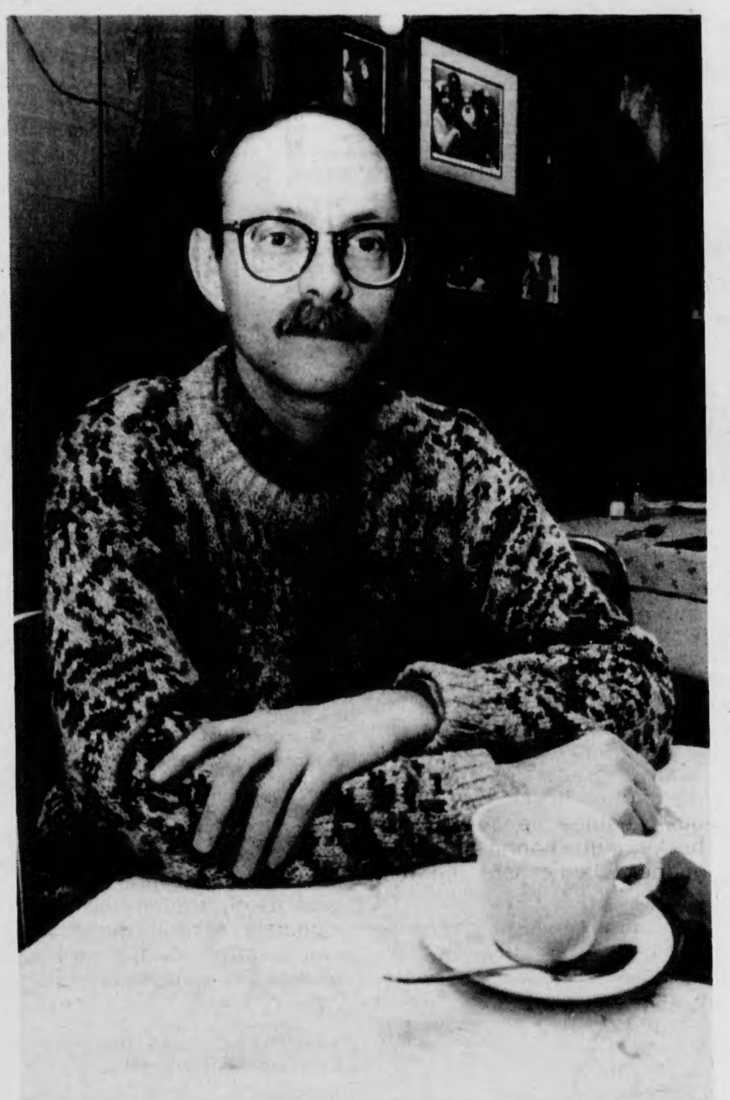


photo: Lucien Chaput

Bernard Mulaire, historien de l'art. «Ça prend tout un milieu qui encourage les carrières d'artiste. Mme Boutal a formé beaucoup d'artistes. Elle était l'autorité à Saint-Boniface».

Au Manitoba la peinture n'a jamais été en retard

Québec 1987. Bernard Mulaire, qui prépare un doctorat à l'Université Laval, consultait le fichier d'artistes compilé par le professeur David Karel. Heureuse trouvaille. Le nom de Pauline Boutal y figurait.

Lorsque Bernard Mulaire lui dit: *«Ah! tu as Pauline Boutal,* David Karel lui répond, surpris, *Ah! tu la connais!* Dès cet échange, le professeur d'origine américaine savait qu'il avait trouvé chez l'étudiant d'origine manitobaine un précieux collaborateur.

Ça fait une bonne douzaine d'années que David Karel compile des dossiers sur les artistes francophones en Amérique, explique Bernard Mulaire, qui a profité d'un court séjour à Saint-Boniface durant le temps des Fêtes pour approfondir ses recherches sur certaines artistes manitobaines.

Le but de la manoeuvre: publier en 1989 (*le 200e anniversaire de la révolution française*) un dictionnaire des artistes francophones en Amérique du Nord né(e)s avant 1900. «Le dictionnaire sera assez général», précise le peintre-historien né à Saint-Pierre-Jolys.

«Ça inclut toutes les personnes qui ont été peintres ou sculpteurs. Il y a des artistes de France, de Belgique et de Suisse qui ont fait des séjours aux États-Unis. Il y a les artistes francophones de l'Amérique. On répertorie tous les artistes. Ce sera aux autres à se prononcer sur la qualité de leur art».

Papier mâché

Parmi les artistes du Manitoba, on retrouve le nom de soeur Lagrave et de soeur Gosselin, «reconnues pour leurs travaux artistiques» à la colonie de la Rivière-Rouge.

«Soeur Lagrave et soeur Gosselin étaient les premières femmes sculpteurs au Manitoba. On est dans les années 1848 à 1855. Les Soeurs Grises arrivent. En faisant des sculptures en papier mâché, elles répondaient à un besoin. Ça émerveillaient le monde».

Quant aux artistes nés dans l'Ouest, il n'y en avait guère. «C'était difficile à cette époque-là. La société était encore en pleine évolution. Et ça n'attire pas nécessairement les artistes. Ça prend tout un milieu qui encourage les carrières d'artistes».

Constantin Tauffenbach, Charles Maillard, Marguerite Gudd-Taylor sont venus faire un tour. «Il n'y avait pas assez de bourgeois pour faire vivre un portraitiste, par exemple. Par contre, Tauffenbach a participé à certaines églises. Il y avait des compétitions entre certains artistes pour des projets».

«Dans l'art, et on peut dire la même chose pour l'architecture, ça correspondait à des projets assez modestes. Mais ce n'était pas des projets isolés des grands courants artistiques dans l'Est. Au Manitoba, il n'y a jamais eu de retard sur les styles.»

«On n'invente pas. On voit des belles choses ailleurs et on en veut ici. Par contre, ce qu'il y a eu d'original dans l'Ouest, c'est dû aux Métis. Ça aurait été par les Métis qu'on aurait eu quelque chose de différent».

«Ils ont apporté une originalité dans un art mineur, le costume. L'habillement en peaux d'animaux, mais avec des styles européens, c'était vraiment superbe. C'est ça qui était unique».

Lucien CHAPUT

Les conseils olympiques de Michelle Nadeau

C'est comme sur un nuage

La Broquerie a son héroïne: Michelle Nadeau, 16 ans, qui a porté le flambeau olympique le 30 novembre à Hartland, au Nouveau-Brunswick. Voici ses recommandations.

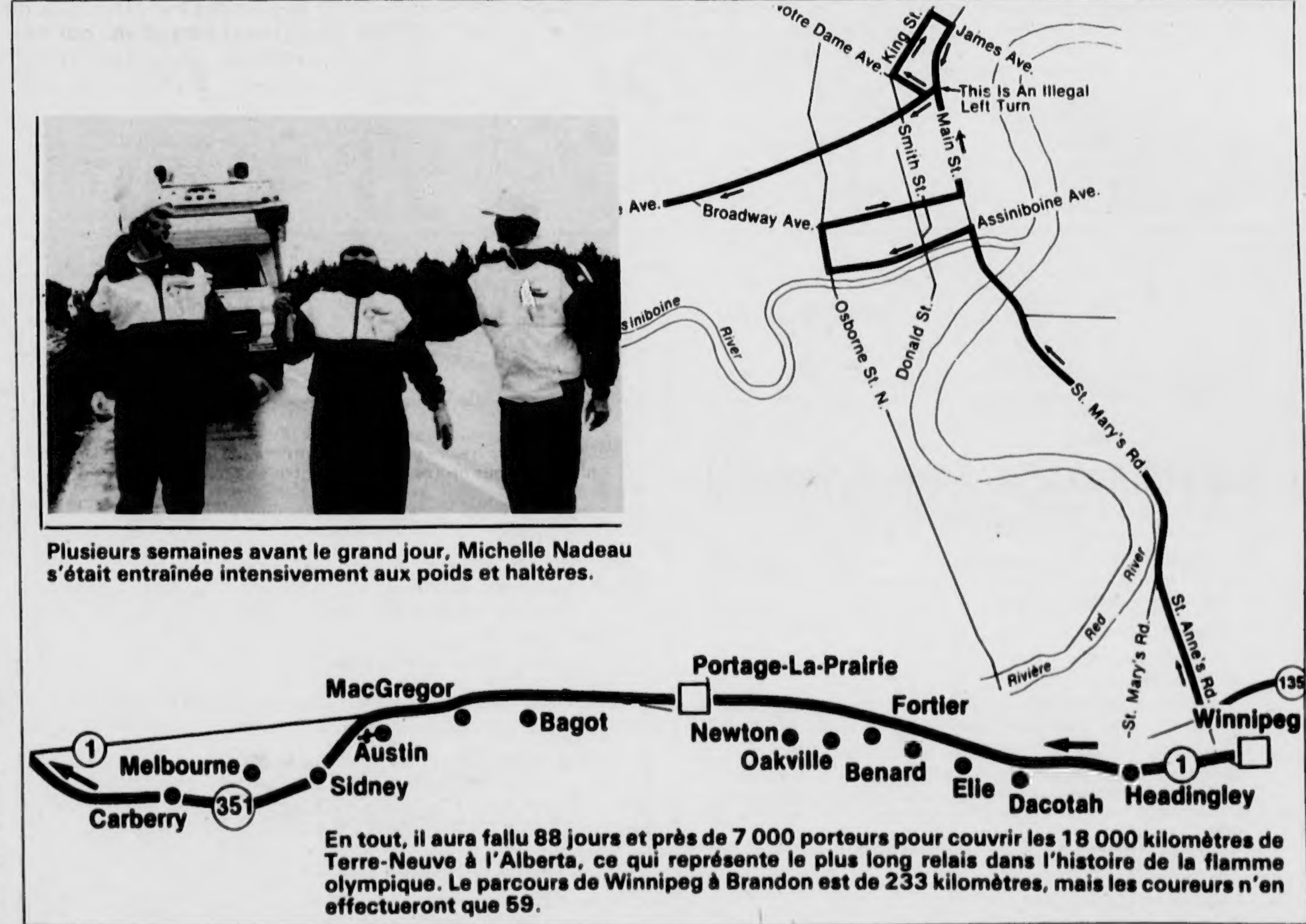
«La longueur du parcours est d'un kilomètre, mais on est libre de le faire comme on veut. En marchant, en courant, n'importe comment», explique Michelle Nadeau, étudiante en 11e année à l'école Saint-Joachim de La Broquerie.

«Au début, je pensais pouvoir tenir le flambeau dans une seule main. Mais 1,7 kilo, c'est lourd. J'ai été obligée de changer plusieurs fois de main pendant les 5 à 7 minutes qu'a duré le trajet».

Tuque rouge

Michelle Nadeau affirme qu'il n'y a aucun danger à porter le flambeau, mais elle suggère cependant de ne pas le garder trop près du visage, car «ça chauffe pas mal».

De toute façon, les coureurs ont droit à une session d'information le jour même de leur performance. On les réunit par groupes de 10 pour leur expliquer comment porter le flambeau et leur remettre leur équipement: une tuque, un gilet et un pantalon rouges et blancs.



Plusieurs semaines avant le grand jour, Michelle Nadeau s'était entraînée intensivement aux poids et haltères.

En tout, il aura fallu 88 jours et près de 7 000 porteurs pour couvrir les 18 000 kilomètres de Terre-Neuve à l'Alberta, ce qui représente le plus long relais dans l'histoire de la flamme olympique. Le parcours de Winnipeg à Brandon est de 233 kilomètres, mais les coureurs n'en effectueront que 59.

Les 10 personnes sont ensuite embarquées dans une camionnette et chacune est déposée à son point de relais environ 25 secondes avant l'arrivée de la flamme, qui passe de main en main.

Tout est donc réglé comme du papier à musique. Il faut savoir aussi que les porteurs sont toujours accompagnés, pendant leur trajet, d'un coureur escorte, au cas où...

Michelle Nadeau, en tout cas, n'a jamais entendu parler d'accident. Sauf, une fois, la flamme qui s'est éteinte. Mais on l'a allumée derechef. Après tout, c'est Pétro-Canada qui commandite!

Sa seule inquiétude pour les coureurs manitobains, c'est le froid: «Avec cette température, et surtout s'il y a du vent, ça risque d'être difficile de reprendre son souffle».

Mais quelles inclémences n'affronterait-on pas pour ces quelques minutes de gloire? Michelle Nadeau, elle, garde un souvenir inoubliable de ces sept minutes de course où elle se sentait «comme sur un nuage».

Laurent GIMENEZ

Les Manitobains boivent moins

Agriculture. Le revenu des agriculteurs manitobains a baissé de 4% en 1987, estime le ministère de l'Agriculture. Le montant total du revenu 87 devrait être de 487 millions de dollars, contre 505 millions en 1986. La baisse des recettes fournies par les récoltes est de 16% au total. C'est l'orge qui a enregistré la plus forte chute (*57%*). Les autres chiffres sont les suivants: blé, moins 30%; seigle, moins 28%; avoine, moins 21%; oléagineux, de 13 à 21% de baisse. Quant aux revenus de l'élevage, on estime qu'ils ont chuté de 3% en 1987.

◆

Alcool. Les Manitobains ont moins bu cette année qu'en 1986, a révélé Fred Johnston, porte-parole de la commission de contrôle des alcools du Manitoba, en se basant sur les chiffres enregistrés ces dernières semaines par les détaillants de boissons. D'après Fred Johnston, ce regain de sobriété est dû à trois principaux facteurs: l'engouement pour un style de vie plus sain, l'augmentation du prix de l'alcool, et les risques encourus par les conducteurs en état d'ivresse. D'ailleurs, le célèbre véhicule ALERT de la police de Winnipeg continue de sillonner les rues de la ville (*jusqu'au 10 janvier*) à la recherche des conducteurs éméchés.

◆

Confiserie. Les premiers chocolats aromatisés à l'or pur viennent de faire leur apparition en France. Pour 3,25$, on peut déguster une bouchée de chocolat parsemée de 18 carats de grains d'or. «Si les dentistes mettent de l'or dans la bouche des gens, il n'y a pas de raisons que je ne fasse pas la même chose», explique le coupable, Maurice Bernachon, chocolatier à Lyon, dans le centre de la France, depuis 55 ans.

◆

Croissance. Le taux de croissance de l'économie au Manitoba devrait légèrement progresser cette année, alors que la croissance pour l'ensemble du Canada devrait ralentir, estime la Banque Royale du Canada. L'année 1987 n'a pas été des meilleures pour le Manitoba. En raison du ralentissement de l'activité industrielle et de la situation défavorable dans l'agriculture, la croissance n'a atteint que 2,8%. La BRC estime que ce chiffre pourrait atteindre les 3% dans les deux ans qui viennent.

Bonnes prévisions également pour l'Alberta qui pourrait voir passer son taux de croissance de 0,5% en 1987 à 2,4% cette année et 3% en 1989. En revanche, la BRC prévoit que la croissance pour l'ensemble du Canada connaîtra un ralentissement sensible, passant de 3,6% en 1987 à 2,8% l'année prochaine et 2,3% en 1989. Quant au taux de chômage dans le pays, il pourrait se stabiliser à 9% en 88 et monter à 9,2% en 89.

◆

Électricité. Les taux augmenteront de 4,5% à compter du 1er avril pour réduire la perte de 30 millions encourue par Hydro Manitoba pour l'exercice financier 87-88. La hausse devrait générer 16 millions additionnels de manière à ramener la réserve à 123 millions d'ici 1989. (*Avec le déficit, la réserve est passée de 137 à 107 millions*). La perte est attribuée à un manque d'eau dans les rivières. Toutefois, malgré la hausse (*160$ en moyenne par mois*), les taux resteront parmi les plus bas au pays.

Les A à Z de D à W page 13.



Sondages

▶ Sans être un(e) maniaque de la presse (*écrite, parlée*), chaque lectrice ou lecteur sait que les sondages d'opinion font partie du pain quotidien des journalistes.

Quand on apprend, par exemple, qu'un sondage indique que les syndicalistes ont encore moins de crédibilité que les politiciens pour parler du libre-échange, il devient difficile de ne pas en faire état dans l'organe pour lequel on travaille.

L'information, si elle est exacte, est en effet particulièrement indicatrice d'une certaine mentalité qui prévaut actuellement au pays.

Le drame, c'est que tous les sondages ne sont pas fiables. Loin de là. Car il existe tellement de variables qui entrent en jeu. En fait, à chaque fois qu'on cite un chiffre, il faudrait presque l'accompagner d'un article qui donne tous les détails sur la manière dont le sondage a été effectué.

On l'aura remarqué. Depuis quelques mois, les grands journaux s'efforcent, lorsqu'ils publient des sondages sur les intentions de vote des Canadiens et Canadiennes, d'accompagner les chiffres des questions posées, voire de quelques considérations méthodologiques.

Malheureusement, c'est loin d'être assez. Parce que trop souvent, les journalistes qui vont chercher les informations à la source (*c'est-à-dire qui interviewent les sondeurs*) ne posent pas toujours les bonnes questions. C'est en tout cas l'opinion d'un sondeur, Marc Zwelling, qui a suggéré dans la revue **Content** de Southam News une série de questions qui s'imposent.

Comme il n'y a pas de raison qu'un(e) journaliste devrait en savoir plus long que sa lectrice ou son lecteur, voilà l'essentiel des questions avancées par Marc Zwelling.

• D'abord, un sondage n'est pas une prédiction. C'est un moyen pour faire des prédictions.

• Pourquoi une organisation a-t-elle décidée de commandité un sondage? Il y a des bonnes raisons pour lesquelles les résultats d'un sondage sont rendus publics.

• Qu'est-ce que la compagnie chargée du sondage a recommandé à son client suite aux résultats?

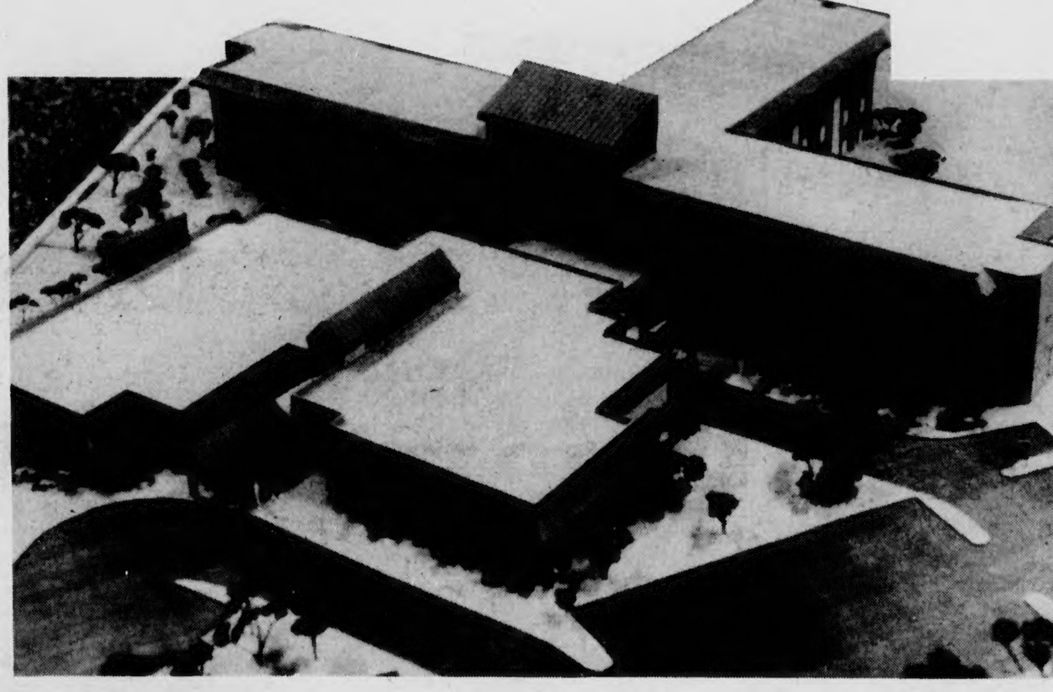
• Combien de personnes sont «sans opinion»? Exemple: 52% disent oui à Anacin et 48 disent non à Anacin devrait peut-être se lire: 46% disent oui, 45% disent non et 11% sont «sans opinion»...

• La compagnie de sondage a-t-elle trouvé d'autres informations qu'elle choisit de ne pas rendre public à ce stade?

• Quant à la précision du genre «*Polls are accurate 19 times out of 20 with a margin of error of plus or minus 2.5%*», elle n'a de sens qu'en fonction du taux de réponses au sondage.

Car plus le taux de réponses est faible, plus la marge d'erreur augmente. Conclusion de Marc Zwelling: «Des clients intelligents ne font pas de décision sur la base d'une différence de 5 points dans un sondage. Ils utilisent les sondages pour déceler les changements et la direction des changements». ■

Bernard BOCQUEL



On achève la construction du nouveau Foyer Valade, situé près du Centre Saint-Amant à Saint-Vital. L'aile central du Foyer logera une chapelle, une salle d'activités et de l'espace pour accueillir les résidants de jour. On trouve aussi un poste pour infirmières, un salon, une salle à manger, de l'équipement pour les soins, bains tourbillons et douches à chaque étage du Foyer.

Le Foyer Valade ouvrira au printemps

C'est au mois de mars qu'aura lieu l'ouverture officielle du Foyer Valade. Le nouveau foyer des Soeurs Grises accueillera les 70 résidants de l'actuel Foyer Saint-Boniface qui fermera alors ses portes.

«La raison principale pour la construction de ce nouveau foyer était le mauvais état dans lequel se trouvait la bâtisse du Foyer Saint-Boniface», indique l'administrateur du Foyer Valade et du Centre hospitalier Taché, Rénald Massicotte.

«Pour le site du Foyer Valade, on n'a pas été capable de trouver un emplacement à Saint-Boniface. On a décidé d'emménager le foyer sur une terre de 3 ou 4 acres qui appartient aux Soeurs Grises près du Centre Saint-Amant.»

L'édifice, au coût d'environ 9 millions, payés par la province, sera géré par les Soeurs Grises, qui en seront aussi les propriétaires.

Diététique

Le Foyer pour personnes âgées, qui est destiné surtout à des résidants francophones, offrira, en plus des services complets de nursing, des services de pastorale, de diététique, de pharmaceutique ainsi que d'ergothérapie (*occupational therapy*).

Il y a déjà une trentaine de demandes pour les 48 places qui restent à combler dans le Foyer, situé près de la rivière Rouge à Saint-Vital. En tout, le complexe contiendra 118 lits.

Pour faire une demande d'admission au Foyer Valade, adressez-vous directement au Bureau de Santé de votre région ou à votre médecin. Spécifiez le Foyer Valade comme votre premier choix de résidence. Les candidats doivent avoir des handicaps physiques et/ou mentaux les rendant incapables de vivre de façon autonome.

Daniel TOUGAS

VITE LU, VITE SU

Aubigny — Lundi 11 janvier marquera une première provinciale. Pour la première fois, une institution financière offrira des services postaux.

Un événement qui s'est presque imposé suite au récent départ à la retraite du maître de poste d'Aubigny, Philippe Bouchard. «La décision a été facile à prendre pour le conseil d'administration de la caisse», note le gérant, Cyrille Durand.

«Pour nous, il s'agit plutôt de rendre un service à la communauté. On ne fera pas bien des piastres avec ça. On devrait juste équilibrer. Mais si les gens doivent aller ailleurs pour la Poste, il iront ailleurs aussi pour d'autres affaires.»

L'installation d'un comptoir postal au comptoir d'Aubigny de la caisse de Sainte-Agathe ne nécessitera pas d'employé additionnel. (***Actuellement, il y a une employée à temps plein, la directrice Suzanne Richard, et une personne à mi-temps***).

Côté services, voilà comment ça se passera concrètement. Une Superboîte est installée devant la caisse (***retrait et envoi de courrier***). Le courrier recommandé sera disponible à la caisse, qui vendra aussi timbres et mandats-poste. Les heures d'ouverture du comptoir d'Aubigny sont: du lundi au vendredi entre 9h et 12h; et entre 13h et 15h (*plus entre 18h et 20h le vendredi*).

B.B.

L'esprit des neiges

Capté par
Bernard
BOCQUEL

Si neige et temps collaborent, pas moins d'une cinquantaine de sculptures sur neige endimancheront le Parc Provencher durant février. Deux fois plus que l'an dernier et, sans être trop méchant, cent fois mieux qu'au début des 80.

D'une part parce qu'aux premiers temps du concours de sculptures, les neigistes faisaient plutôt du modelage. Et d'autre part parce que l'imagination n'était pas toujours au rendez-vous.

«Les sculptures sont jugées en fonction de la finition, l'utilisation maximale des quatre côtés du bloc. Mais ce qui est primordial, c'est la créativité», insiste Gary Tessier, le coordonnateur du concours depuis deux ans.

Le maître-neigiste incontesté, Réal Bérard, généralement peu volubile, renchérit avec force: «Plutôt que de recréer du Walt Disney, il vaut mieux fabriquer ses propres choses. Ce sera toujours bien plus intéressant».

Gary Tessier s'enfonce dans l'ouverture: «Ça serait bien si les participants laissaient tomber les voyageurs et les canots. On veut de la créativité, on veut voir les gens utiliser la neige dans tout son blanc pur».

Réal Bérard note avec satisfaction l'évolution amorcée durant ces derniers hivers. «Avant, on voyait une répétition dans les images: des voyageurs, des Indiens. Je comprends l'aspect historique. Mais c'est tellement mieux de s'aventurer plus dans les sujets, de se garrocher dans la poésie, d'aller au-delà des contraintes verbales. Illustrer un poème, une légende, une chanson, ça donne un grand champ pour courir. Tu peux en faire des folies!»

Soucieux cependant de ne pas mal sonner, l'artiste né à la Rivière-aux-Rats voilà 52 ans ajoute: «Il n'y a rien de travers avec le Disney World. Mais il vaut quand même mieux utiliser sa propre imagination».

48 heures

Après tout, pour bien mettre le commentaire de Réal Bérard en perspective, il n'est pas inintéressasnt de noter que la première oeuvre du neigiste représentait un grand canot avec un trappeur. C'était il y a déjà 25 ans, à Le Pas, au Festival des Trappeurs. À l'époque on ne sculptait pas. On modelait. C'est-à-dire qu'on ajoutait de la neige mouillée à une structure de bois.

Depuis le début des années 80, les règles de l'art ont changé. Dorénavant, il ne s'agit plus d'*ajouter*, mais de *retrancher* de la neige d'un bloc, à l'aide de certains instruments et outils (*voir l'article:* **Parlez-moi du godendard**)

Pour les concours nationaux et internationaux, des règles précises doivent être suivies: pas plus de trois neigistes pour une oeuvre et 48 heures pour donner une vie à un cube de neige. Réal Bérard est le doyen de ces événements. Cette année encore, fin janvier, il sculptera à Montréal, puis à Québec début février.

Deux fois 48 heures qui passeront comme dans un rêve, jalonné de moments d'exception où le froid se mélangera à la nuit, le temps aux formes. «C'est un état de vie, un état de grâce», offre Réal Bérard. «C'est un grand nettoyage de soi», confie Gary Tessier.

Et puis les deux, presque à l'unisson: «On sait d'avance que la sculpture est très temporaire. Le high, c'est en la faisant. Une fois finie, elle est déjà en train de mourir».

Les états de grâce ne durent jamais. Les neigistes savent l'accepter. Une leçon de vie qui émane de certaines sculptures. En tout cas des oeuvres temporaires de Réal Bérard.



Ce Bal à la Petite poule d'eau a valu à Réal Bérard, Don Berg et Miguel Joyal le premier prix du concours national de Québec en 1981. Dans l'Est, la neige est un peu plus humide, donc beaucoup plus facile à travailler...

---

télé-horaire

du lundi 11 janvier au dimanche 17 janvier

Radio-Canada
Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 11 janv.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
Pouviez-vous l'imaginer. Mélodrame. Avec Tania Aksiouta, E. Salevei et A. Filosof. (russe).

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Des grives aux loups (dern. de 6).

18h30 — Génies en herbes
Le Précieux-Sang affronte St-Jean-Baptiste.

19h00 — Rachel et Réjean
Mais où est donc passé Réjean. (dern.)

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Jean-Paul fait de nouvelles propositions à Julie. Gilbert parle voyage et Claire, de son côté, est pleinement heureuse.

22h20 — La loi de Los Angeles

23h20 — Au jour le jour (Reprise).

mar. 12 janv.

11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou

14h15 — Cinéma
La gloire et la peur. Drame de guerre. Avec Gregory Peck, Harry Guardino et Rip Torn.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (1re de 26) Antonin Berg, propriétaire du journal «La Dépêche» de Châteauvallon, fête ses 70 ans. À cette occasion, il veut réunir autour de lui sa famille et ses amis mais une absence est remarquée.

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
Deux pères et demi. Comédie. Avec George Dzundza, Richard Young et Sal Viscuso.

20h00 — Robert et compagnie

Jean-Marc Desbiens cherche désespérément à rejoindre Charlotte. Paquette s'inquiète de l'attitude de Gabrielle. Louis-Joseph vit des moments difficiles.

20h30 — Le Parc des Braves

22h20 — Dallas

23h20 — Cinéma
Le Bidon. Comédie. Avec Broderick Crawford, Richard Basehart et Franco Fabrizi (it. 55).

merc. 13 janv.

11h00 — Démétan
La petite grenouille

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (2e de 26). L'assassinat de Paul Bossis suscite diverses réactions.

18h30 — Hebdo
Une émission d'affaires publiques axée sur la vie de la francophonie.

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Jacques Desrosiers, André Breton et Marie King.

20h00 — L'héritage

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
Les feux de la rampe. (Limelight) Drame écrit, réalisé et interprété par Charlie Chaplin. Avec Claire Bloom, Buster Keaton et Sydney Chaplin. (amér. 52).

jeu. 14 janv.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
Le Grand Prix du siècle. (Flaklyp Grand Prix). Film d'animation. (nor. 76).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon (3e de 26).

18h00 — Ce Soir — Manitoba

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Lance et Compte (2e de 13).

20h00 — Christophe Colomb
(2e de 6). Biographie romancée. Avec Gabriel Byrne, Faye Dunaway et Raf Vallone.

22h20 — À plein temps

22h50 — Bonjour Docteur

23h20 — Cinéma Deux filles au tapis. (All The Marbles). Comédie. Avec Peter Falk, Vicki Frederick et Burt Young (amér 81).

vend. 15 janv.

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
Lequel est le vrai? (The Man In a Looking Glass). Drame policier interprété par Steve Forrest, Bernard Lee et John Carson. (brit. 85).

17h00 — D'une série à l'autre.
Châteauvallon. (4e de 26).

18h30 — Les grands films
L'année de tous les dangers. (The Year of Living Dangerously). Drame politique. Avec Mel Gibson, Sigourney Weaver et Linda Hunt.

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Rêve de gloire

22h55 — À communiquer

23h25 — Cinéma
Le Week-end Osterman. (The Osterman Weekend). Drame policier d'après le roman de Robert Ludlum. Avec Rutger Hauer, John Hurt et Burt Lancaster. (amér. 83).

sam. 16 janv.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — Professeur Poopsnagle
11h00 — Semaine parlementaire à Ottawa
11h30 — Cap Danger
12h00 — D'hier à demain
Moi l'Afrique: nous, nous sommes très fâchés. Documentaire. Prod. française (2e de 3).
12h55 — Nos espoirs 88
13h00 — Ciné-famille
«Pierre-à-feu» fait feu

15h00 — Univers des sports
Ski: Coupe du monde (hommes) à Kitzbuhel. Coupe du monde (femmes) à Pfronten. «Ici Québec» — Reportage sur le Paris-Dakar (3e de 4).

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Samedi de rire
Inv.: Marc Favreau (Sol).

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Rangers de New York affrontent les Canadiens.

22h05 — La politique fédérale

22h15 — Télé-sélection
Garde à vue. Drame policier d'après l'oeuvre de John Wainwright. (fr. 81).

dim. 17 janv.

10h00 — Le Jour du Seigneur de Montréal.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
Inv. Pietro Rebondi, historien. **Le procès de Galilée réouvert.**

12h30 — Les matinées du dimanche
Zorba le Grec. Comédie dramatique. Avec Anthony Quinn, Alan Bates et Irène Papas. (amér-grec 65).

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard
Actualités religieuse. **Louis Jobin, sculpteur.**

17h02 — Science-réalité

17h30 — Les sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness
Flower Power. Inv. Ji. Ci. Lauzon, Gilles Valiquette, Renée Claude, Raoul Duguay, Marc Hamilton, Marie-Michèle Desrosiers et Fabienne Thibeault.

19h00 — Le Téléjournal

19h30 — Les beaux dimanches
Comment acheter son patron. (dern. de 4). Dramatique réalisée par Jean-Paul Fugère.

20h30 — Les beaux dimanches
Ciné-festival: «La Traviata». Opéra filmé par Franco Zeffirelli. Avec Teresa Stratas, Placido Domingo et Cornell MacNeil. Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi, inspiré du roman «La Drame aux Camélias» d'Alexandre Dumas. (soustitré, it. 82).

22h20 — Nouvelles du sport

22h35 — Paysages politiques

23h05 — Traits d'union

23h35 — La grande visite

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

La neige dicte les limites

Comment éliminer un tas de problèmes

Rien ne remplace l'expérience. Mais avec les conseils pleins de bons sens de Réal Bérard, il y a moyen d'accélérer la cadence des progrès.

D'abord, il faut savoir choisir son équipe. Créativité et camaraderie restant les maîtres-mots du genre, rien de sert de travailler avec du monde qui n'ont pas la même définition du fun que vous.

Ensuite, il faut pouvoir donner à ses coéquipiers une bonne idée du projet à réaliser. «Une maquette, avec une échelle, c'est recommandé. Ça ou une miniature en plasticine. Ça évite un tas de problèmes. Jouer à l'oreille, c'est le fun, mais c'est mieux quand toute l'équipe sait où couper et comment couper», remarque Réal Bérard.

Il est aussi important de tenir compte de l'emplacement du bloc de neige. Ainsi, il vaut mieux s'assurer que les parties délicates de la sculpture soient le moins possible exposées au soleil.

Une fois que l'on s'attaque au bloc, il ne faut pas hésiter à prendre régulièrement un peu de recul. «Il faut regarder avant d'aller à pleine épouvante», conseille Réal Bérard.

Le but, c'est de créer des volumes équilibrés. Une sculpture réussie ne se mesure donc pas au nombre de fois où la nature a été mise au défi (*des parties super-raffinées qui s'élancent dans le vide et s'écouleront à la moindre menace de réchauffement*).

Car il s'agit de travailler avec la neige et non pas contre elle en lui imposant des volumes qui vont contre sa nature. Notons au passage que la qualité de la neige dicte parfois les limites à la création. Idéalement, le bloc devrait être constitué de neige soufflée. «Comme un bloc solide de sel», suggère Réal Bérard.

Miracles

Bien sûr, il ne faut pas oublier que les lois de la physique s'appliquent aussi aux neigistes. En clair, il n'y a rien de plus platte que d'avoir froid aux mains parce qu'on n'a pas emporté une paire de mitaines de rechange. Les gants en caoutchouc disponibles à Safety Supplies font des miracles à cet égard.

Et en parlant des petits miracles, il ne faudrait surtout pas négliger le bien-être physico-spirituel engendré par d'occasionnelles petites soupes chaudes. «Une thermos avec quelque chose de chaud dedans, c'est bien important», assure Réal Bérard.

photo: Bernard Bocquel

Gary Tessier (*à gauche*) et Réal Bérard ont bien voulu rassembler l'outillage du parfait neigiste. On reconnaît, de gauche à droite: une finisseuse à neige, un morceau du godendard, une truelle, une brosse, un couteau, une égoïne, deux pelles et la fameuse râpe à neige.

Tourner les sculptures

Des fois, en plus des mots et des illustrations, rien de tel qu'un peu de mouvement.

L'Office national du film (ONF) a produit en 1983 le court métrage (*21 min 38 s*) L'esprit des neiges. Le film a été réalisé par Claude Grenier à West Hawk Lake et a été présenté comme «une hommage à l'artiste Réal Bérard, ainsi qu'au processus de création». Le film dévoile les différentes étapes pour réaliser une sculpture sur neige.

Le film est disponible en 16 mm, 35 mm et en vidéo. Pour la location, il suffit de s'adresser à l'ONF ou à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface qui aura L'esprit des neiges bientôt à la disposition du public (986-4330).

Parlez-moi du godendard

Quand on a le bon outil, la job est faite à moitié. Tous les artisans le savent. Pour un neigiste, une pelle très bien affilée est obligatoire.

«Chaque année, on voit des gens avec de nouveaux outils. C'est sûr qu'il y a de la place pour en inventer d'autres. Mais on peut aussi tomber dans le ridicule. Ça peut finir par devenir du show-biz», estime Réal Bérard.

Voilà la liste des instruments chers au neigiste manitobain.



La râpe à neige. Brevet Bérard.

- **Petite bêche** aiguisée comme un couteau («C'est le passe-partout»).
- **Pelle ronde.**
- **Truelle.**
- **Grosse pelle** à neige.
- **Couteau** de table («Pour tripoter»).
- **Egoïne**
- **Godendard** (que le petit Larousse illustré appelle un passe-partout à deux mains).
- **Fil de fer** barbelé («Ça scie un bloc en deux en 5 minutes).
- **Fil à plomb** («Pour quadriller la pièce et indiquer des lignes»).
- **Râpe à neige** (brevet Bérard, voir la photo).
- **Finisseuse à neige** (brevet Bérard, voir la photo).
- **Petite chaudière** (que le petit Larousse illustré appelle un seau).

Neigiste, va faire tes sculptures

Si le caribou du voyageur réchauffe le corps engourdi, les sculptures sur neige réchauffent les coeurs des Winnipégois et confèrent un cachet tout spécial au Festival du Voyageur.

Les organisateurs le savent bien et vont mettre cette année plus que jamais l'accent sur les sculptures: deux fois plus que l'an dernier. Soit une bonne cinquantaine. Pour l'occasion le Parc Provencher sera baptisé la Galerie Hivernale.

30 blocs de 8 pieds par 8 pieds sont disponibles. L'École d'architecture de l'Université du Manitoba, à l'aide de 20 blocs, va créer un véritable village. Les neigistes auront du 31 janvier au 7 février pour terminer leur sculpture.

Pour d'autres détails: Gary Tessier au 237-7692.



La maison du Ballet ouvre ses portes



Daniel TOUGAS

Sommaire



10 Little Indians ***(au Manitoba Theatre Centre).*** Le médecin est plus qu'un peu nerveux, le vieux Général est sénile, le domestique prend un coup solide. Tous pourraient facilement être coupables de ces mystérieux meurtres dans le manoir.

Aussitôt que les lumières s'allument et qu'on voit entrer les 10 personnages principaux de la pièce 10 Little Indians de Agatha Christie, on sent que ça va être un spectacle divertissant.

Une distribution très solide et une mise en scène subtile font vivre ce texte de Miss Christie. C'est une de ces fois où on n'est plus sûr si on a plus accroché en lisant le roman!

Le scénario de Agatha Christie comprend déjà beaucoup de fausses pistes, mais la metteure en scène Sharon Pollock (*l'auteure de Doc qu'a monté le MTC l'an dernier*) en rajoute! Regards mystérieux et gestes anodins font grandir le suspense de la pièce jusqu'à la toute fin.

Et dans la bonne tradition de Agatha Christie, (*qui pouvait changer de fin comme on change de chemise*) l'auditoire choisit à l'entracte entre deux fins possibles: A ou B. Évidemment, on ne sait jamais laquelle des deux fins on a vue! (*C'est à voir. Jusqu'au 23 janvier au MTC Mainstage*).

Gâtez-vous

La **Cinémathèque** lance l'année avec un slogan qui tombe bien: **«Chilly Winter, Hot Flicks»**. Le premier de ces «hot flicks» c'est un film du cinéaste français **René Clément** intitulé **Jeux interdits**.

Sortie en 1951, cette histoire d'amitié entre une jeune orpheline et un garçon de 11 ans pendant la **Première Guerre mondiale** a remporté un **Oscar** en 1952 (*Les 8, 9 et 10 janvier à 20h à la Cinémathèque, 100, rue Arthur;* **en français,** *sous-titré en anglais*).

◆

Le souffle de la campagne traverse les photos de **Robert Barrow** au Musée de l'homme et de la nature. Son exposition **Rural Route** se prolonge jusqu'au 17 janvier. L'entrée est libre.

◆

C'est un voyage «entre les lacs» au Manitoba et à Churchill qui a inspiré les toiles de **Les Brandt**. La nouvelle exposition au **Centre culturel franco-manitobain** se poursuit jusqu'au 11 février.



Le photographe Robert Barrow a promené son oeil sur le rural dans l'exposition Rural Route au Musée de l'homme et de la nature. (*Voir le Gâtez-vous*).

La **Cinémathèque** lance également une nouvelle série à minuit les samedi soirs. Le premier de l'année: «Night of the Living Francophones», non pardon, **Night of the Living Dead** de **George Romero.** (*Samedi minuit, le 9 janvier*).

Le maître des instruments à cordes et connaisseur du roots-rock, **David Lindley**, revient à Winnipeg cette semaine. Le musicien au sens de l'humour bizarre a connu un grand succès au **Winnipeg Folk Festival** l'été dernier. David Lindley est au **Pantages Playhouse Theatre**, mercredi 13 janvier à 20h.

◆

La **Galerie d'art de Winnipeg** présente l'exposition **Vistas of Promise: Manitoba 1874-1919** jusqu'au 17 janvier.

◆

L'**Orchestre symphonique** commence l'année 88 avec le classique léger de la série **Musically Speaking**, le 15 janvier à la Salle du centenaire. Les exécutants de l'**Orchestre** reprennent la scène le 17 janvier dans un spectacle pour enfants.

◆

Et finalement, c'est le fameux **Ice Capades** qui repasse en ville à l'Aréna de Winnipeg, du 27 au 31 janvier.



Le puissant documentaire sur le Manitoba, Heartland, est à l'affiche du cinéma Imax Place Portage depuis son ouverture à la fin de septembre. Quelque 70 000 personnes (*68 545 précisément*) l'ont déjà vu. Parmi les vedettes dans ce tour d'horizon de notre province: Evelyn Hart et André Lewis du Ballet royal de Winnipeg.



L'Imax en masse

Le film Imax sur le Manitoba, Heartland, était un «must» pour les gens qui visitaient leurs parents à Winnipeg pendant les vacances de Noël, explique le directeur du cinéma, John Quee.

«C'est un film qui semble plaire à tous les âges. Comme d'ailleurs notre autre documentaire, **Speed**, qui traite de l'homme et de sa fascination pour la vitesse», poursuit le directeur général.

Quelque **70 000 personnes** ont vu ces films depuis l'ouverture de ce cinéma géant le 30 septembre. Le nombre d'entrées pour ces trois premiers mois était celui qu'on avait projeté. Les revenus, toutefois, sont plus élevés que prévu. Ceci est dû, selon le directeur, au haut pourcentage d'adultes et d'adolescents qui ont fréquentés le cinéma **Imax.** Ils paient plus que les enfants au guichet.

Rappelons que l'écran du cinéma **Imax** mesure cinq étages et demi en hauteur et fait 72 pieds de large. **L'Imax Place Portage** est le premier cinéma du genre au monde situé dans un centre d'achat. Les chiffres semblent indiquer que cette expérience est une réussite.

L'Imax winnipégois, l'un des 54 cinémas semblables répartis dans 14 pays, est également le premier avec un système de son à lecture digitale (*au laser*). Nombre de ces cinémas au Canada et à l'étranger attendent d'ailleurs des exemplaires du film manitobain **Heartland** afin de le projeter.

«Actuellement, on ne peut voir **Heartland** qu'à Winnipeg, mais nous attendons sous peu des exemplaires du film de MGM en Californie», explique **John Quee**.

Un souci

Combien de temps encore avons-nous pour voir (*ou revoir*) **Heartland** à Winnipeg? «On laissera le public décider combien de temps Heartland restera à l'affiche. Si **Heartland** était remplacé, même pour quelques mois, on le ferait savoir bien à l'avance dans nos annonces».

«Notre souci est toujours de tenir compte du marché local qui est grand, et du marché touristique qui est tout aussi important, mais à différents temps de l'année.»



C'est un spectacle «criant» que nous réservent les Contemporary Dancers cette fin de semaine. *Dance Experience* nous place à la fine pointe de la Nouvelle danse avec des chorégraphies signées par les danseuses et danseurs eux-mêmes.

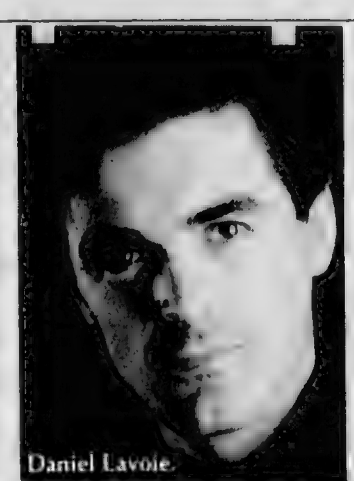
Si ces titres au programme vous intriguent, allez faire un tour au théâtre Gas Station: A Human Avalanche, Hysterical Laughter, The Invisible Man et People Hitting Each Other With 10-Storey Buildings! Il va sans dire que les Danseurs contemporains restent fidèles à leur slogan «Weird and Wonderful!» (*Jusqu'au 9 janvier, à 20h30*).

Lavoie au 5th Estate

Les rumeurs circulaient il y a quelques mois que le réseau CBC (*national*) était en train de filmer le village de Dunrea au Manitoba.

La question était lancée: c'est pour quelle émission? The Journal, The National, Marketplace, **De Grassi Junior High?**

Eh bien, il semble que c'était bien The Fifth Estate qui préparait un reportage sur **Daniel Lavoie**. Un Manitobain qui est (*je cite l'annonce*) «à peu près inconnu dans son pays d'origine, mais célèbre à l'étranger!»



Daniel Lavoie.

Ah, de nouveau les deux solitudes canadiennes... **Daniel Lavoie** est célèbre à l'étranger, mais inconnu au Canada? Quand même!

L'émission sur le «**smatte**» passera au réseau national de CBC à 20h, mardi 12 janvier.

La Tougâterie. *À force de regarder les mêmes émissions à la télévision toutes les semaines, on commence à connaître les personnages et surtout on prend l'habitude de les voir dans certains décors clé.*

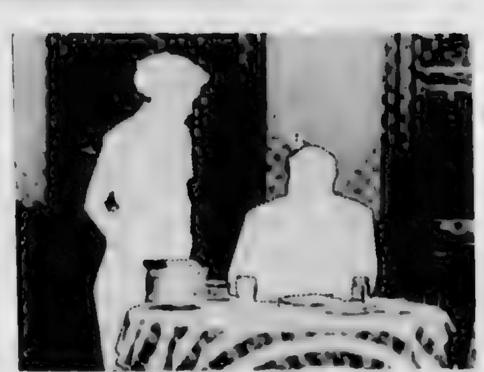
Que serait **Maude** *sans son salon,* **Golden Girls** *sans la table de cuisine,* **Les belles histoires des pays d'en haut** *sans l'auberge,* **Rue des pignons** *sans les pignons?*

Saurions-nous reconnaître les décors sans les personnages? Voilà la question! Dans les semaines qui suivront nous vous présenterons deux décors de séries télévisées bien connues.

Il s'agit de deviner d'où sont tirés ces salons, cuisines, restaurants et commerces. Bon succès!



De quelles émissions télévisées sont tirés ces décors? Les réponses cette semaine sont en bas.





Décors mais décors égal... *De quelles émissions sont tirés ces décors?* **Newhart, The Honeymooners** *et* **Happy Days.** *Deux autres la semaine prochaine.*



La semaine du Ballet du 9 au 16 janvier

Le Ballet royal de Winnipeg va finalement pouvoir répéter en grand. La compagnie de danse de renommée internationale et son école finira d'emménager dans sa nouvelle bâtisse cette semaine.

L'édifice, qui est le premier complexe du genre au Canada construit expressément pour le ballet, comprend dix studios, (*dont l'un se transforme en un théâtre de 150 places*) des bureaux, guichets, costumier, salons, atrium, même un local de physiothérapie.

Le coût du bâtiment, de l'équipement et du site au 380, avenue Graham s'est élevé à 10,2 million de $. Une somme totale de 4,5 millions est venue des trois paliers gouvernementaux. Le reste a été prélevé par le comité de prélèvement de fonds du Ballet royal.

Le public est invité à une journée portes-ouvertes pour visiter le bâtiment le 16 janvier de 11h à 18h. (*Les abonnés du Ballet ont droit de visite les 13 et 14 janvier*).

Classement général

Nord	G	P	N	T	Sud	G	P	N	T
Sainte-Anne	10	2	1	21	La Broquerie	8	6	0	16
Steinbach	8	5	0	16	Saint-Malo	7	7	1	15
Niverville/					Saint-Pierre	4	8	1	9
Saint-Adolphe	7	4	2	16	Mitchell	3	10	0	6
Lorette	7	8	1	15	Grunthal	2	9	2	6
Landmark	6	3	0	12					

Les Comets pas une étoile filante

Gerry Vandale, le gérant des Comets de Lorette, n'a qu'une idée en tête: commencer dans ce village de la Seine une tradition d'équipes championnes.

Comme c'est le cas à Sainte-Anne, le village où il a passé les seize premières années de sa vie.

Bien qu'il n'ait jamais joué au hockey, il sait ce que ça prend pour bâtir une équipe de champions(*). Un peu de patience, un bon entraînement, et la bonne attitude.

D'ailleurs, ou soupçonne qu'il ne se gêne pas de dire à ses joueurs, «venez pas me dire qu'on ne peut pas gagner. J'ai une cave pleine de trophés de curling pour vous prouver le contraire.»

«Il faut créer ce sentiment d'être des gagnants, comme les As de Sainte-Anne, affirme Gerry Vandale. Quand tu tires de l'arrière d'une couple de buts, il ne faut pas abandonner. Il faut penser positivement».

La bonne attitude se développe avec un peu de discipline. «Au début de la saison, on jouait très mal dans notre zone. On n'avait pas eu de parties d'entraînement. Et nos joueurs n'ont pas tous eu du bon entraînement lorsqu'ils jouaient leur hockey mineur».

Aller loin

«Depuis, on a gagné nos cinq dernières parties. Les gars ont commencé à jouer le système mis en place par notre nouvel entraîneur, Tom D'Amico.»

«L'horaire était un peu contre nous au début. On a déjà joué 16 parties. On n'avait pas le temps d'avoir beaucoup de pratique. Maintenant, on va avoir une partie par semaine. On aura le temps pour les pratiques.»

«La division Nord est vraiment forte», souligne celui qui compte être gérant au moins jusqu'à temps que l'équipe soit rebâtie. Si on continue à gagner et si on se rend en séries éliminatoires, on devrait aller loin.»

«On a une équipe pas mal jeune. Avec notre entraîneur, et avec le système mis en place, on va être encore plus fort. Si on pouvait trouver une couple d'autres bons défenseurs, ça nous aiderait vraiment».

Des recrues qui pourraient bien être formées dans le système de hockey mineur à Lorette. Là où on inculque les bonnes attitudes. «Maintenant, toutes les équipes mineures de Lorette vont porter le nom des Comets», annonce Gerry Vandale. «Ça fait une grosse différence quand tout le monde travaille ensemble».

Lucien CHAPUT

(*) *«Il y a tout un comité qui s'occupe des Comets», laisse savoir le gérant, dont Peter Naaykens* (président), *Roger Gauthier* (vice-président), *Janine Vandale* (trésorière), *Edna Cechvala* (secrétaire), *Gerry Vandale* (gérant) *et Phil McKay* (adjoint au gérant).

LA MONTAGNE

Jouer un jour pour les Lakers

Une équipe équilibrée. Voilà le secret du succès des Lakers de Gladstone. L'équipe qui occupe la première place au classement général de la Ligue South Central Intermediate.

L'équipe qui a, pour l'instant, compté le plus de buts (*111*) tout en concédant le moins (*47*).

«Nos gardiens de but jouent mieux cette année», explique Peter Onufreichuk, le responsable des Lakers depuis 8 ans. «Il y a un meilleur équilibre au sein de l'équipe».

«On a perdu une couple de joueurs à l'équipe de Portage», poursuit le gérant de l'élévateur. «Mais on a recruté une couple de jeunes joueurs de la place. Ces jeunes-là, ils veulent jouer!»

«On a eu plus de choix cette année. Aux sessions d'entraînement au début de l'année, 26 joueurs se sont présentés. Certains de ces joueurs, c'était des jeunes de Gladstone qui nous sont revenus parce qu'ils avaient fini leur école à Brandon et Winnipeg».

D'ailleurs, si Gladstone connaît un certain succès depuis plusieurs années, c'est grâce au programme de hockey mineur en place, affirme Peter Onufreichuk. Cette année, quelque 150 joueurs participent au programme. Pas si mal pour un village de quelque 900 habitants.

Décevoir

«Pendant trois ans, on n'avait plus de patinoire», raconte l'ancien joueur de hockey âgé de 49 ans. «Mais depuis qu'on a eu notre nouvelle patinoire il y a cinq ans, ça s'améliore d'année en année.»

«Et c'est bien. On dirait qu'à Gladstone, dès qu'un jeune commence à patiner, il rêve de jouer un jour pour les Lakers. C'est un peu pour cela que je m'occupe de l'équipe. Tu ne veux pas les décevoir».

Il n'y a pas de doute que la Ligue South Central Intermediate est plus forte cette année, constate Peter Onufreichuk. «Toutes les équipes sont plus fortes cette année. Sauf peut-être pour MacGregor qui a connu un début lent».

Un fait qui se traduit au guichet. «On attire beaucoup de partisans. Et maintenant que les Fêtes sont passées, il y en aura encore plus.»

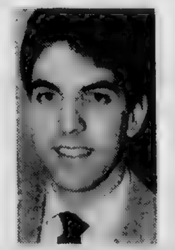
Lucien CHAPUT

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général (au 4 janvier 1988)

	G	P	N	T
Gladstone	10	1	0	20
Holland	7	3	0	14
Bruxelles	7	5	0	14
Portage-la-Prairie	6	4	0	12
Notre-Dame	6	4	0	12
Somerset	4	7	0	8
MacGregor	3	9	1	7
Oakville	2	7	0	4
Miami	1	6	1	3

Le truc, c'est le recrutement



André BRIN

À la suite de la victoire enlevante de l'équipe junior canadienne au championnat du monde, les partisans du hockey ont de quoi être encouragés pour plusieurs années à venir.

D'abord, soulignons-le, à l'exception du gardien Jimmy Waite, les deux joueurs au sein de l'équipe étoile du tournoi étaient des nains d'après les standards de la Ligue Nationale.

Le défenseur Greg Hawgood ne mesure que 5-9, mais s'affirme lors des matchs robustes grâce à ses 190 livres. C'est cependant son coup de patin qui est son point fort.

Et il y a, bien sûr, l'incomparable Theoren Fleury, qu'on liste à 5-10, mais qui doit plutôt mesurer 5-6 ou 5-7. Fleury n'est peut-être pas énorme, mais avec son attitude endiablée, il pourrait s'affirmer dans n'importe quelle ligue.

Il reste à voir si Hawgood et Fleury recevront une véritable chance avec les équipes qui les ont repêchés, soit les Bruins et les Flames respectivement. À mon avis, il doit y avoir une place dans la Ligue Nationale pour du talent de la sorte.

Trois joueurs de l'équipe canadienne seront à surveiller lors du repêchage amateur en juin prochain. Sheldon Kennedy, Trevor Linden et Mark Recchi seront disponibles et devraient attirer l'attention des gérants.

Dernièrement, à Winnipeg, on parle de former une équipe junior dans la ligue junior de l'Ouest. Si on considère le succès des joueurs manitobains dans les rangs juniors, une formation winnipégoise pourrait être solide avec une administration intelligente.

Theoren Fleury et Sheldon Kennedy se sont illustrés dernièrement au niveau international. Shawn Bryam, Cal Zankowski, Neil Wilkinson, Guy Burr, Darren Feasey et Daniel Lambert suscitent des éloges dans la ligue de l'Ouest.

Les rangs universitaires profitent du talent de joueurs tels Don McPherson, Dean Hall et François Longpré. Et le circuit junior 'A' regroupe une série de joueurs qui pourraient sans difficultés évoluer au sein d'un circuit junior majeur. Des joueurs comme Rob Wasylyniuk, Richard Oswald, Brad McGinnis, Robert Rioux et le fort impressionnant Russ Romaniuk.

Pour ce qui est des plus jeunes, l'équipe pourrait puiser dans des équipes mineures des talents comme Dan Stiver, Gary Audette, Lindsay Vallis, Jude Boulianne, Dave Earn (*et j'en manque!*).

Les ressources existent. Il s'agit de savoir recruter dans le milieu manitobain. C'est justement sur ce point là que l'ancienne équipe des Warriors a échoué.

Une campagne de publicité serait nécessaire sur un plan bien plus provincial. Le hockey devrait pouvoir se vendre. C'est un spectacle enlevant et une représentation du talent local.

Après les Olympiques

Avec la présence importante de joueurs tels Chris Joseph, Wayne McBean et Rob Brown, tous les joueurs qui évoluaient dans la Ligue Nationale, il me semble étrange que les Devils de New Jersey n'ait pas cédé Brendan Shanahan à l'équipe.

Shanahan en aurait certainement plus profité que de son séjour sur le banc des Devils.

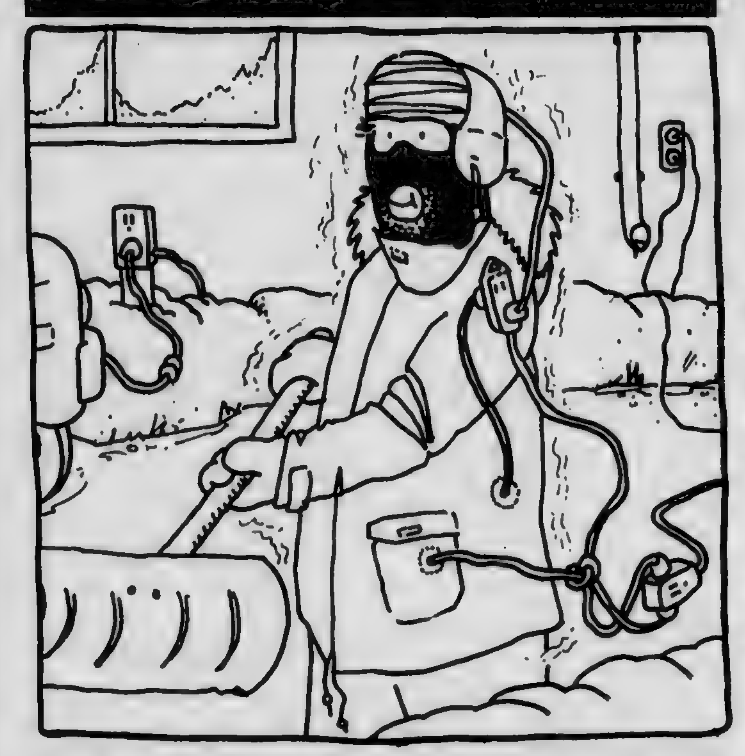
Il faudra surveiller de près le défenseur Brian Leetch lorsqu'il rejoindra les Rangers après les Olympiques. On s'attend à de grandes choses de lui.

L'échange Calgary-Hartford est difficile à juger à première vue. Il me semble que Carey Wilson trouvera longue ses soirées dans la division Adams. Pour sa part, Neil Sheehy est fait pour la Adams.

Les Flames se félicitent surtout du jeune Dana Murzyn. Le natif de Calgary a tous les atouts d'un défenseur vedette. Grand, fort et très mobile, il remplacera d'ici quelques années Paul «Je-suis-blessé-encore-une-fois» Reinhart.

DE Biais

Une création collective de l'équipe de La Liberté illustrée par David McNai



de A à Z

Le lapin: à la hausse

Espace. Grandir même après l'arrêt de la croissance, c'est possible. Il suffit pour cela d'un petit séjour de quelques mois dans l'espace. La preuve? Les cosmonautes soviétiques Yuri Romanenko et Alexander Alexandrov, de retour sur le plancher des vaches le 29 décembre après un voyage de 10 mois et demi dans la galaxie, ont pu constater qu'ils avaient grandi d'environ un demi pouce. «Durant des vols prolongés avec absence de gravité normale, la taille de l'homme augmente», a expliqué Georgy Grechko, lui-même ancien cosmonaute.

Famine. Un chargement de blé en provenance des proprovinces de l'Ouest du Canada doit être expédié en Ethiopie où il devrait permettre de soulager pendant un mois environ 500 000 Ethiopiens souffrant de la famine. La cargaison, qui doit partir de Montréal, est la troisième expédiée cette année vers l'Ethiopie par la Canadian Foodgrains Bank. Au total, l'organisation a envoyé dans ce pays 40 000 tonnes de blé en 1987.

Gastronomie. Le lapin figure de plus en plus au menu des Canadiens. En Ontario, l'un des trois grands centres d'élevage de lapins domestiques (*avec le Québec et la Colombie-Britannique*), la production a augmenté de 8% en 1986. Bien que le lapin soit plus riche en protéines que le boeuf, le porc ou le poulet, la majorité des Canadiens persistent à ne pas vouloir l'inviter à leur table. Jim Lowe, vice-président de l'Association des éleveurs de lapins en Ontario, avance une explication: «C'est parce que nous avons été élevés avec les gentils lapins de Walt Disney ou le lapin de Pâques. Ce sont des choses que l'on n'a pas envie de manger».

Gaz naturel. Le gouvernement provincial voulait dépenser 175 millions pour acheter le réseau de distribution d'ICG Utilities de manière à garantir des prix bas à l'avenir. Mais en aucun cas le gouvernement n'était prêt à risquer de devoir payer jusqu'à 34 millions en impôt fédéral s'il achetait la compagnie. ICG Utilities refusant de prendre le même risque, les négociations ont été rompues le 4 janvier. Conservateurs et libéraux ont exprimé leur satisfaction. Il semblerait qu'une majorité de Manitobain(e)s s'opposaient à la création d'une nouvelle société de la Couronne. Mais le ministre de l'Énergie n'a pas voulu donner de précision sur les données du sondage secret dont il disposait.

Popularité. Ed Broadbent demeure le meilleur premier ministre possible pour 32% des électeurs canadiens, révèle un sondage effectué du 28 novembre au 17 décembre auprès de 1985 personnes. Le leader du Nouveau parti démocratique devance de 11 points son rival conservateur, Brian Mulroney (*21% d'opinions favorables*). Le responsable du Parti libéral, John Turner, recueille quant à lui les faveurs de 15% des personnes interrogées.

Le même sondage révèle que la popularité des partis est exactement inverse à celle de leurs leaders. Ainsi, le Parti libéral est le plus populaire (*37%*), suivi du Parti conservateur (*32%*) et du NDP (*30%*).

Libre-échange. De plus en plus de Canadiens sont favorables au principe de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Un sondage effectué dans la première quinzaine de décembre auprès de 2045 personnes fait état de 57% d'opinions favorables (*contre 49% en octobre*). 32% des personnes interrogées se sont déclarées opposées au principe du libre-échange (*moins deux points*) et 10% étaient sans opinion (*moins 7 points*).

C'est au Manitoba et en Saskatchewan que la progression des opinions favorables est la plus spectaculaire: elle est passée de 45% à 62% (*plus 17 points*). En revanche, le texte de l'accord signé entre les deux pays divise toujours les Canadiens: 40% sont en faveur du texte, et 39% s'y opposent (*indécis: 21%*).

Radio. Jusqu'à présent, le projet de la Radio communautaire du Manitoba a recueilli environ 20 000$ sur les 100 000$ nécessaires pour mettre sur pied cette nouvelle voix française radiophonique au Manitoba. Par ailleurs, la Radio organise une loterie qui devra être approuvée par la Fondation des loteries à la mi-janvier. Le directeur du projet radiophonique, Alain Boucher, indique que la Radio espère prélever 50 000$ à 60 000$ par l'entremise de cette loterie.

Le dessous des cartes

Le choix d'une carte de crédit n'est pas chose facile. Telle carte peut être avantageuse pour l'un et coûteuse pour l'autre. Tout dépend de l'utilisation qu'on en fait.

Voici les quatre questions qu'il faut absolument se poser avant toute décision:

- **Quel est le taux d'intérêt?**

Il s'agit bien sûr du taux annuel d'après lequel les intérêts sont calculés sur les avances de fonds ou sur tout solde impayé à la date d'échéance.

Si vous avez tendance à mettre longtemps avant de régler votre solde, choisissez plutôt la carte de crédit dont les taux d'intérêt sont les plus bas.

- **Comment est calculé le taux d'intérêt?**

Ne vous contentez pas cependant de comparer les taux d'intérêt. Ainsi, malgré un taux d'intérêt de 10% supérieur à celui d'une carte bancaire, la carte de crédit d'un grand magasin n'est pas pour autant moins avantageuse. La différence réside dans le mode de calcul de l'intérêt.

Le taux d'intérêt peut être calculé de deux façons: soit à la date de l'achat, soit à la date du relevé. En règle générale, les cartes dont l'intérêt est calculé à partir de la date du relevé coûtent moins cher que celles dont l'intérêt est calculé à partir de la date de l'achat.

- **Quel est le montant des frais généraux?**

Frais de transaction, d'administration, d'adhésion, etc. Ils peuvent parfois hausser de façon considérable le coût d'utilisation d'une carte.

- **Quelle est la durée de la période de grâce?**

Il s'agit du nombre de jours qui sont accordés aux détenteurs, à compter de la date du relevé, pour s'acquitter de leur compte en entier et éviter de payer les frais de crédit.

Laurent GIMENEZ



Environ 64% des Canadiens, soit 16 millions de personnes, détiennent actuellement au moins une carte de crédit.

Les différentes cartes de crédit

- **Cartes émises par les banques** ou autres institutions financières (*Mastercard, VISA*). Caractéristiques: faibles taux d'intérêt, périodes de grâce relativement courtes, intérêt calculé le plus souvent à partir de la date de l'achat.

- **Cartes des grands magasins** (*Eaton, La Baie, Canadian Tire, etc.*): taux d'intérêt élevés, longues périodes de grâce, intérêt calculé à partir de la date du relevé mensuel.

- **Cartes des détaillants d'essence:** taux d'intérêt élevés, périodes de grâce assez longues, intérêt calculé généralement à partir de la date du relevé mensuel.

- **Cartes-voyages** (*American Express, Diner's Club, etc.*): elles ne sont pas destinées à servir de source de crédit et doivent être intégralement payées dans les 30 jours suivant le relevé mensuel.

VITE LU VITE SU

Justice. «Je jure devant Dieu»... Cette formule rituelle dans le processus judiciaire en Grande-Bretagne risque bien de devenir caduque. Les magistrats britanniques estiment en effet que de moins en moins de gens redoutent la colère de Dieu, ce qui les amène à prononcer de faux témoignages sans trop de crainte des conséquences. L'Association des magistrats a donc demandé la suppression du serment religieux, contre l'avis de l'Église d'Angleterre, pour qui la formule demeure toujours indispensable.

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 7 mars,1988 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 29 janvier,1988 au plus tard.

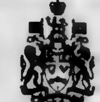
La Commission des licences tiendra sa réunion annuelle pour étudier les demandes de renouvellement de licences à la même date, c'est-à-dire le lundi 7 mars 1988, à partir de 15h, au bureau central de la Société des alcools.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Humour

Méfiez-vous de la neige jaune!





Le 1er vendredi du mois — **Daniel TOUGAS**

Si vous envisagez le début de l'hiver avec le moindre soupçon de tristesse, faites face au froid en vous lançant dans la plus stimulante des aventures hivernales: le camping d'hiver.

Avant de commencer, bien entendu, il est important de savoir en quoi consistera votre voyage. Le camping hivernal se distingue de son homologue estival sur trois plans: a) il fera froid; b) il y aura de la neige et, c) vous n'en reviendrez peut-être pas vivant.

N'empêche que si vous tenez bien compte de ces trois facteurs, votre séjour pourrait être des plus enrichissants.

Premier avertissement: en arrivant à l'entrée du parc, le forestier essayera sûrement de vous décourager.

Si, par exemple, il vous dit: «le parc est fermé pour l'hiver», dites-lui: «Moka tak sali». Ce qui veut dire «Je suis bien préparé» en inuit. (*Cette réponse aura plus de poids si vous attachez un harpon ou deux sur le toit de votre auto, à côté de vos skis de fond*).

S'il vous répète: «Je m'excuse c'est impossible», répondez «Pati tomo sam». Bien que cette phrase n'ait aucun sens en inuit, elle est comprise par tous les forestiers parce qu'elle est toujours accompagnée d'un billet de vingt dollars.

Assurez-vous de trouver un bon emplacement pour votre tente. La couleur de la neige vous révélera les qualités et les défauts du terrain: neige brune — il y a un cours d'eau gelé en-dessous; neige grise et métallique — vous avez découvert un piège à renard; neige rouge — vous avez déclenché le piège à renard et il vous a coupé le doigt.

Le forestier essayera de vous décourager

Si cela vous arrive et que le forestier vous surveille toujours, faites semblant de rien, relevez-vous, ramassez votre doigt coupé et partez en sifflotant **La chanson du voyageur.**

Cette chanson suggérera que vous êtes Franco-Manitobain, donc, héritier du voyageur. Si vous avez de la chance, le forestier croira que vous avez le camping dans le sang. Ou que, du moins, vous avez du sang dans votre camping. De toute façon, il comprendra que cela vous vient naturellement et il vous laissera tranquille.

Contrairement à ce qu'on a toujours pensé, il est très peu recommandable de mettre les braises du feu sous la tente pour la réchauffer. Non seulement le vinyle brûle-t-il très vite mais encore fera-t-il une chaleur démoniaque dans la tente et vous risquez de ne pas dormir la nuit.

Par contre, si votre tente prend feu, ne perdez pas de temps: sortez vos guimauves et vos bâtonnets, ou encore profitez de la lumière du feu pour chercher les piquets que vous avez perdus en montant la tente.

Pour ceux d'entre vous qui n'arriveriez pas à allumer de feu et qui auriez froid, vous pouvez toujours recourir à l'ancienne coutume indienne de frotter vos deux mains l'une contre l'autre.

En terminant, je vous dis bon camping, et méfiez-vous de la neige jaune.

VITE LU, VITE SU

La Montagne — À la soirée gala du Festival de poésie et d'art dramatique cette année, un hommage spécial a été rendu à l'une des fondatrices du Festival, Lorraine Girouard, résidante de Somerset.

Le festival, qui célébrait cette année sa 25e édition, a eu lieu fin novembre en compagnie aussi de quinze grands gagnants des 25 années précédentes.

Voici la liste complète des gagnantes et gagnants en 1987:

Choeurs parlés: maternelle, Notre-Dame; 1ère et 2e années, Swan Lake; 3e et 4e, Notre-Dame; 5e et 6e, Haywood; 7e à 9e, St-Léon.

Art dramatique: 7e à 9e années, Somerset; pièce inédite, 7e à 9e, Notre-Dame; trophée du meilleur comédien, Aimée Pittet, Somerset; 10e à 12e années, Notre-Dame; trophée du meilleur comédie de soutien, Mireille Bouvier, Notre-Dame.

Poésie solo: maternelle, Joël Dion, St-Claude; 1ère année, Roland Poiron, Somerset; 2e, Chantal Helliwell, Notre-Dame; 3e, ex aequo, Michèle Divorne, St-Claude, et Jennifer Smirl, Notre-Dame; 4e, André Lacroix, St-Claude; 5e, Erin Crampton, Notre-Dame; 6e, Renée Souque, St-Claude; 7e, Jamie Henault, Mariapolis; 8e, Lorraine Ricard, Mariapolis; 9e à 12e, Nathalie Jamault, Notre-Dame.

Poésie canadienne: Claire Lesage, Notre-Dame; Bart Pouteau, Mariapolis: Yves Grenier, Notre-Dame.

Poésie manitobaine: Bernard Grenier, St-Léon; Nathalie Bouvier, Notre-Dame; Rochelle VanDeVelde, Mariapolis.

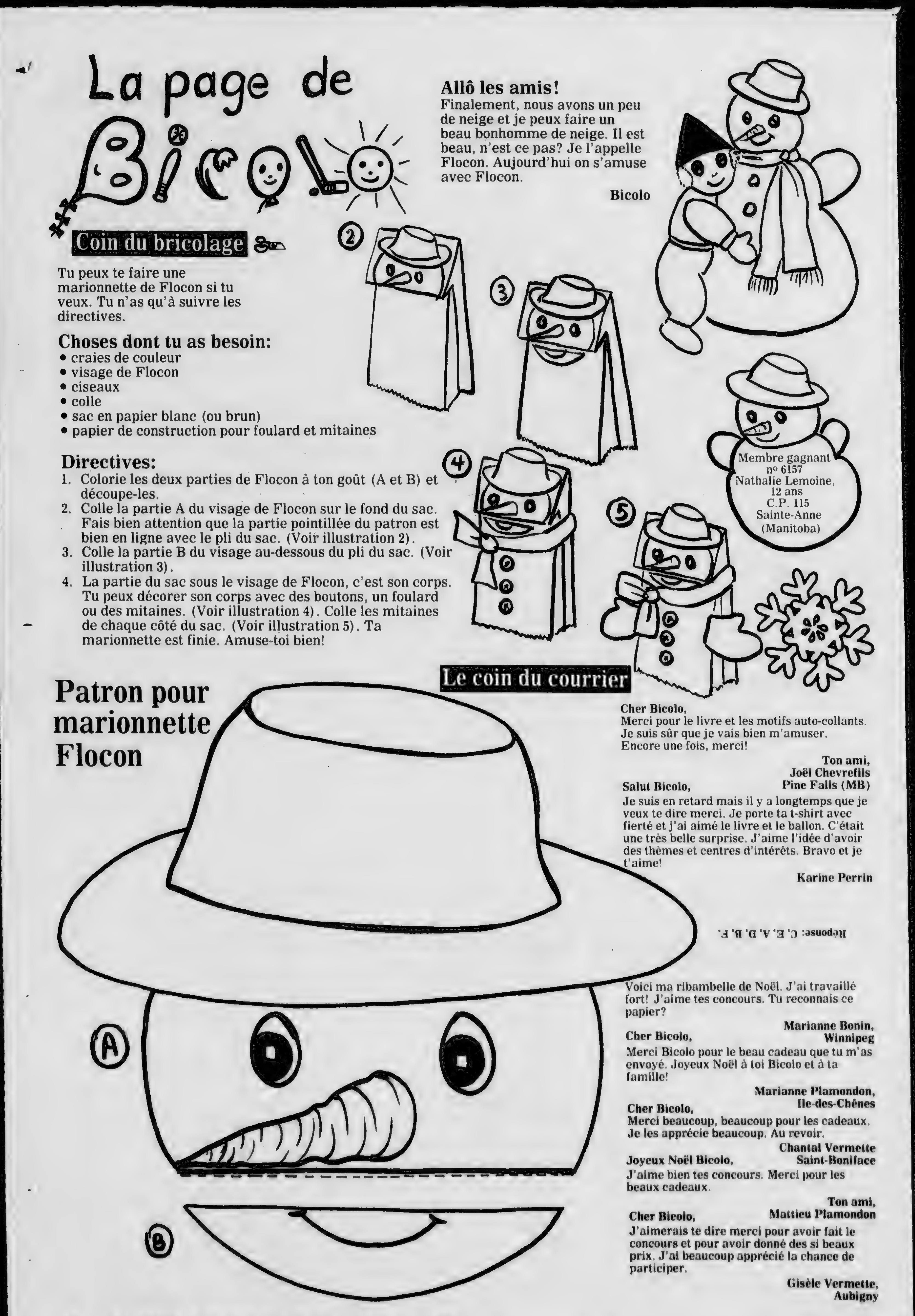
Poésie solo bilingue (*anglophone*): maternelle, Rebecca Sheffield, Somerset; 1ère et 2e années, Lisa Cleutinx, Notre-Dame; 3e et 4e, Julie Grenier, St-Léon; 5e et 6e, Rachelle de Rocquigny, Haywood; 7e et 8e, Christopher Grenier, St-Léon; 9e à 12e, Nadine Geirnaert, Notre-Dame.

Poésie solo bilingue (*francophone*): maternelle, Paul Gaudet, St-Claude; 1ère et 2e années, Jacqueline VanDenBussche, Somerset; 3e et 4e, Mélanie Dheilly, Haywood; 5e et 6e, Natasha Lesage, Notre-Dame; 7e et 8e, Ginette Philippe, St-Claude; 9e à 12e, Johanne Lacroix, St-Claude.

La trophée de la division scolaire de La Montagne décerné au concurrent individuel le plus méritant dans les catégories de poésie solo a été accordé à **Nathalie Jamault**, Notre-Dame.

Poésie inédite: 3e et 4e années, Marc Geirnaert, St-Léon; 5e et 6e, Normand Théroux, Notre-Dame; 7e et 8e, Lisa Smirl, Notre-Dame; 9e à 12e, Janita VanDeVelde, Swan Lake.

Lisa Smirl, Notre-Dame, est la gagnante du trophée des Soeurs Ursulines décerné au concurrent le plus méritant dans les catégories de poésie inédite.



La page de Bicolo

Allô les amis!
Finalement, nous avons un peu de neige et je peux faire un beau bonhomme de neige. Il est beau, n'est ce pas? Je l'appelle Flocon. Aujourd'hui on s'amuse avec Flocon.

Bicolo

Coin du bricolage

Tu peux te faire une marionnette de Flocon si tu veux. Tu n'as qu'à suivre les directives.

Choses dont tu as besoin:
- craies de couleur
- visage de Flocon
- ciseaux
- colle
- sac en papier blanc (ou brun)
- papier de construction pour foulard et mitaines

Directives:
1. Colorie les deux parties de Flocon à ton goût (A et B) et découpe-les.
2. Colle la partie A du visage de Flocon sur le fond du sac. Fais bien attention que la partie pointillée du patron est bien en ligne avec le pli du sac. (Voir illustration 2).
3. Colle la partie B du visage au-dessous du pli du sac. (Voir illustration 3).
4. La partie du sac sous le visage de Flocon, c'est son corps. Tu peux décorer son corps avec des boutons, un foulard ou des mitaines. (Voir illustration 4). Colle les mitaines de chaque côté du sac. (Voir illustration 5). Ta marionnette est finie. Amuse-toi bien!

Membre gagnant
nº 6157
Nathalie Lemoine,
12 ans
C.P. 115
Sainte-Anne
(Manitoba)

Patron pour marionnette Flocon

Le coin du courrier

Cher Bicolo,
Merci pour le livre et les motifs auto-collants. Je suis sûr que je vais bien m'amuser. Encore une fois, merci!

Ton ami,
Joël Chevrefils
Pine Falls (MB)

Salut Bicolo,
Je suis en retard mais il y a longtemps que je veux te dire merci. Je porte ta t-shirt avec fierté et j'ai aimé le livre et le ballon. C'était une très belle surprise. J'aime l'idée d'avoir des thèmes et centres d'intérêts. Bravo et je t'aime!

Karine Perrin

Réponse: C, E, A, D, B, F.

Voici ma ribambelle de Noël. J'ai travaillé fort! J'aime tes concours. Tu reconnais ce papier?

Marianne Bonin,
Winnipeg

Cher Bicolo,
Merci Bicolo pour le beau cadeau que tu m'as envoyé. Joyeux Noël à toi Bicolo et à ta famille!

Marianne Plamondon,
Ile-des-Chênes

Cher Bicolo,
Merci beaucoup, beaucoup pour les cadeaux. Je les apprécie beaucoup. Au revoir.

Chantal Vermette
Saint-Boniface

Joyeux Noël Bicolo,
J'aime bien tes concours. Merci pour les beaux cadeaux.

Ton ami,
Mattieu Plamondon

Cher Bicolo,
J'aimerais te dire merci pour avoir fait le concours et pour avoir donné des si beaux prix. J'ai beaucoup apprécié la chance de participer.

Gisèle Vermette,
Aubigny



Coin du gourmand

Flocon dans la cuisine

Tu n'as pas besoin d'aller dehors pour faire des boules de neige. Tu peux en faire droit dans ta cuisine. Suis la recette et tu pourras faire 36 boules de neige au chocolat.

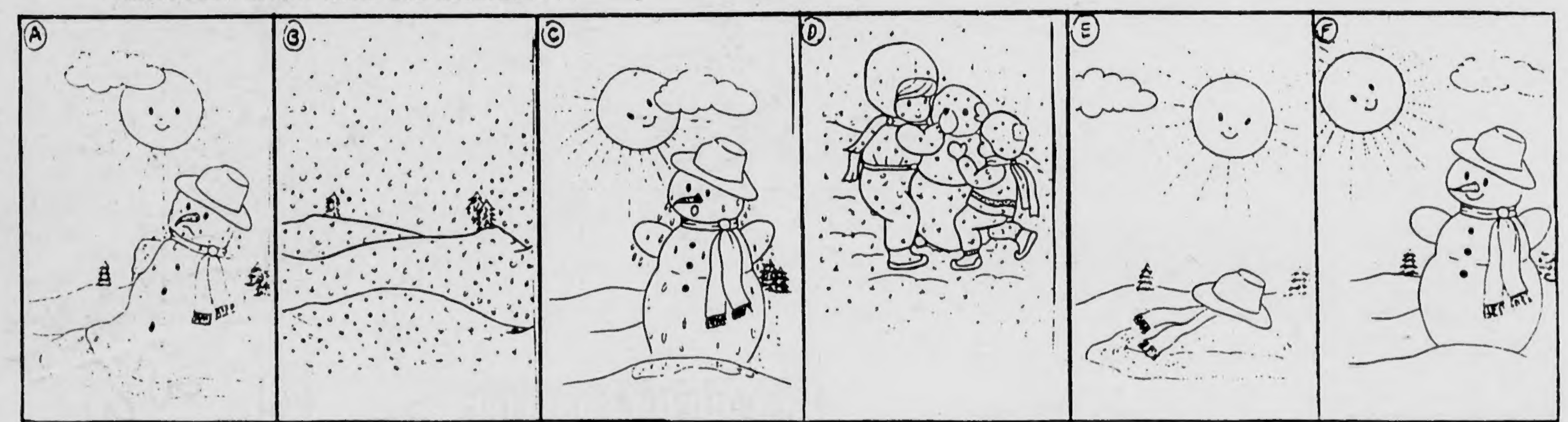
Choses dont tu as besoin:
- 2 bols
- cuillère ou spatules
- cuillère à thé
- grille
- tamis
- lèchefrite

Ingrédients:

1/2 tasse de margarine
6 cuillères à thé de sucre en poudre
3/4 tasse de farine
1/3 tasse de cacao non sucré
1/2 tasse de brisures de chocolat mi-sucré
1 tasse de sucre à glacer tamisé

Directives:
1. Demande l'aide d'un adulte. Chauffer le four à 350°F.
2. Graisser 2 grandes lèchefrites et saupoudrer avec de la farine.
3. Déposer la margarine et le sucre dans un bol. Battre avec une cuillère jusqu'à ce que le mélange soit crémeux.
4. Dans un autre bol mélanger la farine et le cacao.
5. Ajouter le mélange de farine et de cacao au mélange de margarine et de sucre. Brasser les deux mélanges.
6. Ajouter et mélanger les brisures de chocolat.
7. Couvrir le bol et le mettre au réfrigérateur. Laisser refroidir pour au moins une heure.
8. Quand la pâte est bien refroidie, prendre une cuillère à thé de pâte à la fois et rouler en boule d'à peu près un pouce.
9. Déposer les boules sur une lèchefritte laissant 2 pouces entre chacune. Mettre les boules au four et cuire pendant vingt minutes.
10. Retirer les boules du four et laisser refroidir sur une grille. Lorsqu'elles ont refroidi, rouler les boules dans le sucre en poudre. Et voilà!

Remets l'ordre dans ces dessins ....



Trouve les prénoms des trois enfants qui patinent. Colorie-les très jolis.

LETTRES

Un oubli, trois précisions

M. le rédacteur,

Permettez-moi de remercier l'abbé Claude Blanchette pour les précisions qu'il apporta dans sa lettre à La Liberté (11-12-87) quant aux étudiants qui se sont mérités une bourse d'étude de la Fondation Radio Saint-Boniface.

Les noms des trois étudiants furent omis du communiqué de presse et nous regrettons cet oubli de notre part.

Il me fait donc plaisir d'annoncer officiellement les noms des étudiants en question. Il s'agit de Lise Lafrenière: 500$ pour sa 2e année d'étude en droit à Ottawa; Sylviane Bousseau-Lafortune: 1 000$ pour une recherche médicale en vue de l'obtention de son doctorat; François Lafortune: pour une recherche en chimie en vue de l'obtention de son doctorat.

Robert André
Président
Saint-Boniface
le 17 décembre 1987

Difficulté

M. le rédacteur,

J'ai pris connaissance dernièrement, d'une politique du journal La Liberté que j'ai eu beaucoup de difficulté à comprendre et à accepter.

En faisant les démarches nécessaires pour faire publier un poème de Noël écrit par une personne de notre communauté francophone, on m'a répondu sur un ton catégorique que La Liberté était un journal et non une feuille littéraire.

Cependant, La Liberté étant le seul journal français au Manitoba, il me semble inconcevable que l'on refuse de faire connaître nos talents francophones du Manitoba.

Si le journal La Liberté ne veut pas encourager les oeuvres des nôtres, qui le fera? Ne serait-ce pas le temps de changer cette politique du journal?

Lorette Delaquis
le 21 décembre 1987

NDLR. La Liberté est le seul hebdomadaire professionel en français, mais pas la seule publication en français. La revue culturelle du Centre culturel franco-manitobain, EN VRAC, est peut-être la publication idéale pour publier des poèmes. Il existe aussi deux maisons d'édition au Manitoba français: les Éditions du blé et les Éditions des Plaines.

Le temps est propice à Nathanaël



Claude BLANCHETTE

En cette fin de semaine, l'Archevêque de Saint-Boniface annonce, conjointement avec celui de Winnipeg, la mise en oeuvre d'un programme interdiocésain de formation de laïcs aux ministères.

Le programme est baptisé Nathanaël. Ses responsables entendent collaborer avec d'autres organismes à la formation de personnes appelées à prendre un rôle d'animation plus grand dans certaines paroisses.

D'où vient ce nom, un peu barbare, de «Nathanaël»?

Au tout début de son Évangile, saint Jean raconte l'épisode de l'appel des premiers disciples et, en particulier, le dialogue qui s'engage entre Philippe et un certain Nathanaël. Ayant décidé de suivre Jésus, Philippe explique à ce dernier qu'il a trouvé en Jésus de Nazareth celui qu'annonçaient Moïse et les prophètes.

Nathanaël demeure sceptique, mettant en doute qu'une personne de qualité puisse surgir d'un petit village perdu comme Nazareth. Cependant, il accepte l'invitation de Philippe qui lui dit: «Viens et vois».

Jésus, voyant Nathanaël s'approcher de lui, reconnaît en lui un véritable homme du pays, une personne sans artifice. Il l'invite à le suivre en lui lançant le défi de la foi, l'aventure d'un long et parfois difficile cheminement.

Nous reconnaissons en «Nathanaël» le type de personne qui sera appelée à vivre l'expérience d'une formation poussée au niveau de sa foi. En effet, ce nouveau programme s'adresse à des baptisés, hommes et femmes, qui sont bien ancrés dans leur milieu et qui sont reconnus par les leurs comme des personnes d'intégrité, déjà engagées, d'une manière ou d'une autre, dans l'épanouissement et la croissance de l'Église chez eux.

Deux diocèses

Ces baptisés seront invités par leur propre communauté exigeante pendant une période de trois ans afin qu'ils puissent, au terme, mieux servir leurs frères et soeurs.

Pourquoi Nathanaël débute-t-il maintenant?

Tout simplement parce que l'Église de Saint-Boniface et celle de Winnipeg, vingt ans après le Concile Vatican II, reconnaissent au coeur de leur peuple un désir et un besoin réels chez les fidèles du Christ de prendre de plus en plus en main les responsabilités ecclésiales qui découlent de leur baptême.

Depuis déjà plusieurs années, des laïcs engagés dans l'Église cherchent à se donner une formation appropriée pour mieux servir. Et déjà, plusieurs organismes ont, chacun selon son charisme particulier, répondu à ce besoin. Le temps est maintenant propice, de l'avis du grand nombre, à la mise en oeuvre d'un programme diocésain.

Puisque les deux Églises locales, celle de Saint-Boniface et celle de Winnipeg, en sont arrivées ensemble à lire les signes des temps et les appels de l'Esprit, les deux archevêques ont décidé qu'une collaboration serait non seulement souhaitable, mais possible et bénéfique à l'ensemble du Peuple de Dieu.

Voilà pourquoi Nathanaël oeuvrera dans les deux diocèses, offrant aux personnes choisies un processus de formation dans le respect des différences et des richesses des deux Églises.

Défi, certes! Mais aussi, grande joie!

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Les commissaires de la division scolaire de Saint-Boniface sont opposés à l'enseignement d'une seconde langue (*espagnol ou allemand par exemple*), comme le préconise le rapport sur le multiculturalisme.

«Cela représenterait beaucoup de frais, et nous pensons qu'il ne serait pas juste vis-à-vis de l'ensemble des étudiants d'engager de telles dépenses pour quelques personnes seulement», a expliqué Gérald McConaghy, directeur-général de la division.

Cependant, les commissaires se disent prêts à ouvrir de telles classes de langue si un minimum de 20 étudiants en font la demande.

Par ailleurs, la division scolaire de Saint-Boniface a fait l'acquisition de huit nouvelles photocopieuses au prix de 104 000$. Elles remplaceront les machines actuelles, souvent vieilles de 10 ans.

La Seine — Une classe de 10e année en immersion pourrait être ouverte dès l'année prochaine au Lorette Collegiate, dans la division scolaire de la Seine, si un nombre suffisant d'élèves sont disposés à s'inscrire.

À l'heure actuelle, les élèves qui veulent poursuivre des études secondaires en immersion doivent se rendre au Collège Béliveau de Saint-Boniface.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À LOUER: appartement au Norwood Flats, dans un bloc tranquille. Disponible immédiatement, rue Cromwell. Excellente localité, près du Domo Shopping Centre, hôpital de Saint-Boniface, et à 5 minutes du centre ville. Petit appartement propre d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, eau et chauffage inclus - 337$ plus électricité et 10$ pour stationnement. Pas de lit d'eau et aucun animal domestique. Référence requise. Composez le 233-0999 après 17h.
800-

DAME CHERCHE autre dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, rue Boulet. Doit être propre, tranquille et responsable. Références nécessaires. Appelez Lorraine au 237-5326.
807-

J'AIMERAIS GARDER quelques enfants francophones de 2 ans ou plus chez moi. Composez le 256-1938 au Parc Windsor.
862-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, appartement de 3 chambres à coucher. Inclut laveuse et sécheuse. 550$ par mois. Composez le 237-3272.
863-

LES GAGNANTS du neuvième tirage du 21 décembre 1987 du Club 200 sont: René et Germaine Trudeau, Mariette Gervais, Paul Ruest, le Comité de parents de Saint-Jean-Baptiste. Le prochain tirage aura lieu le lundi 18 janvier 1988 à 18h30.
864-

GRANDS SOLDES: payer et emporter seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: Sud de Winnipeg, grande maison, bi-level, 2 500 pieds carrés, 4 chambres à coucher, attenant à un commerce à temps partiel de fin de semaine, revenu net: 25 000$. Prix demandé pour l'ensemble: 112 900$. Pour plus d'information, appelez Lucien (agent) au 237-0227 ou au (1) 433-7192.
852-

À LOUER: à Saint-Boniface, un appartement de trois pièces. Libre immédiatement. Préférence, filles. Composez le 233-1593.
867-

À LOUER: rue Des Meurons, appartement de 3 chambres à coucher, très spacieux, 2 entrées privées. Stationnement avec prise. Libre le 1er février. 495$ par mois. Composez le 237-6519 ou le 233-7652 après 18h.
868-

À LOUER: rue Aulneau, appartement d'une chambre à coucher, très propre, au rez-de-chaussée. 360$ par mois tout inclus. Libre le 1er février. Composez le 237-6519 ou le 233-7652 après 18h.
869-

À LOUER: rue Aulneau, garçonnière de trois pièces, en face du Collège, entrée privée, stationnement. 230$ par mois tout inclus. Composez le 237-6519 ou le 233-7652 après 18h.
870-

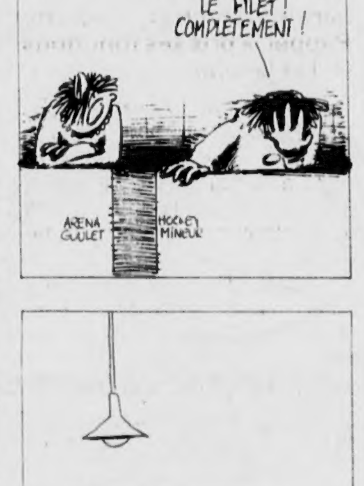
ENTREPRISE SPÉCIALISÉE dans la nourriture à vendre à Saint-Boniface. Idéale pour couple ou 2 partenaires. Établi au-delà de 60 ans. Propriétaire prend sa retraite. Propriété, bâtisse, équipement et formation compris dans le coût de la vente. S'il vous plaît répondre par écrit avant le 15 janvier à: La Liberté, 190, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, #3443.
871-

À LOUER: au 378, place Gaboury, appartement de 3 pièces avec entrée privée. 275$ par mois. Libre le 1er février 1988. Composez le 233-6569.
865-

À LOUER: au Parc Windsor, un duplex semi-détaché (side-by-side) de 3 chambres à coucher. Libre le 1er février 1988. 590$ par mois. Composez le 256-9360 après 17h.
866-

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle







Banlieue de banlieue

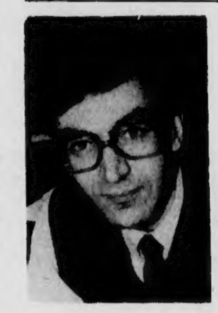
Un nouveau dentier pour la capitale

C'était, si je ne m'abuse, dans Bonheur d'occasion, le célèbre roman de Gabrielle Roy. L'une des copine de Florentine rêvait du jour où elle pourrait se faire arracher toutes les dents pour se payer un beau dentier.

Question de pouvoir *flasher* un beau American smile comme une vedette de cinéma.

Dans le fond, c'est de ce même complexe que souffrent les politiciens municipaux de la ville de Winnipeg. Le mot d'ordre est devenu «arrache et remplace». Le verre et le chrome, ça brille tellement plus que la brique et la pierre des anciens édifices.

La toute dernière victime de cette politique, c'est l'édifice Childs, à l'angle de Portage et Main. D'ici l'été, l'élégant buil-



Lucien Chaput

ding, construit en 1909, sera démoli. Pour être remplacé par une tour de 31 étages.

L'arrêt de mort de l'édifice Childs a été signé en 1976 lorsque la ville, pour des raisons qu'on ne connaîtra jamais, s'est engagée à payer 400 000$ si elle déclarait la bâtisse d'importance historique.

C'est déjà presque impossible de demander à la ville de protéger les édifices historiques lorsque ça ne leur coûte rien. Leur demande de le faire, et du même coup, de payer presque un demi million de dollars en plus, c'est rêver en couleurs.

Pourtant, on ne peut pas mettre tout le blâme sur le dos des élus municipaux. Les résidants de Winnipeg ont accueilli la nouvelle avec indifférence.

«À Winnipeg, il n'y a pas de sens de ce qu'est une ville, de ce qu'est un centre-ville», a suggéré Geoffrey Bargh, le directeur des études urbaines à l'Université du Manitoba. «C'est ce qui arrive lorsqu'on laisse tout le monde faire ce qu'ils veulent.»

C'est aussi ce qui arrive lorsqu'on mesure le progrès par le nombre de nouveaux développements qu'on peut attirer. Par le nombre d'emplois que vont fournir les nouvelles constructions. Par le montant de taxes foncières qu'un édifice va contribuer au coffre de la municipalité.

Et pourtant, c'est tellement éphémère ces choses-là. Combien souvent peut-on changer de dentier sans que les gencives ne se dégénèrent? Et que Winnipeg devienne une banlieue d'une banlieue?



Place Toronto Dominion. Le coût total du projet, si les deux tours sont construites, sera 70 millions de dollars. La première phase sera la construction d'une tour de 31 étages (*à l'avant plan dans la photo*). L'extérieur de l'édifice sera en béton, en verre teinté de vert, avec des moulures en granit, proclame fièrement le communiqué de presse émis par le Groupe Bentall, les promoteurs de l'immeuble au coin de Portage et Main.

VITE LU, VITE SU

Letellier — La nouvelle gérante de la caisse populaire de Letellier, Paulette Pappel, a pris ses fonctions le 1er janvier.

Auparavant, Paulette Pappel travaillait pour la Banque de commerce d'Altona. Elle succède à Arthur Barnabé, qui a pris sa retraite le 31 décembre après 28 ans d'activité comme gérant.

Âgé de 70 ans, Arthur Barnabé quitte une caisse populaire dont l'actif est passé de 50 000$ à 2 millions de dollars en 28 ans. Avant son départ, il a mis en place un processus d'informatisation de la caisse, qui devrait arriver à son terme dans le courant de cette année.

Saint-Jean-Baptiste — 146 personnes sont venues donner leur sang lors de la collecte organisée par la Croix Rouge à Saint-Jean-Baptiste le 22 décembre.

La même opération se déroule chaque année à Saint-Jean-Baptiste. En 1986, 180 personnes s'étaient déplacées pour donner chacune 450 centimètres cubes (*près d'un demi-litre*) de leur sang. Certains donneurs sont des habitués. C'est le cas de Marcel Dorge, qui en est à son 88e don (*à raison de 4 par an*).

«Au Canada, nous avons la chance d'avoir suffisamment de dons pour satisfaire la demande», précise Barbara Godard, représentante régionale de la Croix Rouge pour le centre du Manitoba. La consommation moyenne de sang dans la province est de 300 unités (*pintes*) par jour.

La clinique de sang de Saint-Jean-Baptiste est animée par 72 bénévoles. De nombreuses organisations de ce type existent dans tout le Manitoba, ce qui permet de recueillir du sang pratiquement chaque jour de l'année.

Par ailleurs, une permanence est ouverte cinq jours par semaine (*sauf le samedi et le dimanche*) au siège de la Croix Rouge à Winnipeg, situé au 226, rue Osborne (*Tél.: 772-2551*).

Éducation — Une série de changements vient d'être effectuée au sein de l'administration du Collège universitaire.

L'adjoint du recteur (*Paul Ruest*) depuis novembre 86, Charles Gagné, occupe maintenant le poste de coordonnateur de la campagne de prélèvement de fonds de l'institution. Ses responsabilités sont assumées par Normand Dupasquier, secrétaire général et registraire depuis novembre 85. Toutefois, ce dernier a cédé ses fonctions de registraire à Lucie Demers, qui a travaillé antérieurement au ministère fédéral des Pêches et Océans.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

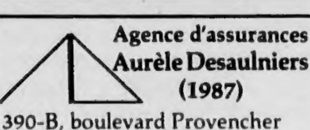
Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, b.a., c.m.a.
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

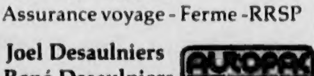
GARAGISTES

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

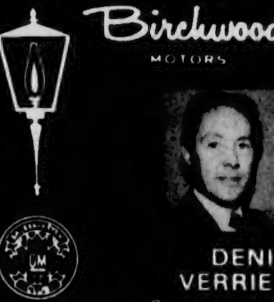


Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



PONTIAC-BUICK-GMC



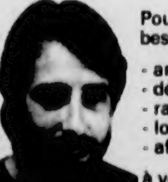


DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**
Sylvie Roman



Pour tous vos besoins graphiques...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au **237-4823**
David McNair

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319




ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574



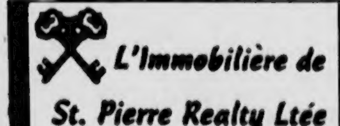
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Contactez Sylvie Roman au 237-4823

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

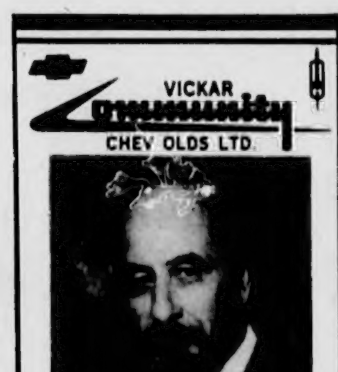
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491
OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN
- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide **haute qualité**
164, rue Marion **Saint-Boniface**
Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00



Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391